

La défense de l'Armorique au Bas-Empire

ESSAI DE SYNTHÈSE

Le travail qui suit est né d'une interrogation, d'une question lancinante que tous ceux qu'intéresse l'histoire de la Bretagne ne peuvent manquer de s'être posée un jour : comment les Bretons se sont-ils installés en Armorique, à quelle date, dans quelles conditions ?

Il est bien évident que nous ne prétendons nullement résoudre ici tous les problèmes que soulève une question aussi complexe ; nous souhaitons seulement apporter une modeste contribution à un dossier déjà épais.

Il nous a paru opportun d'aborder la question sous un angle différent, de descendre le cours du temps en étudiant l'évolution de l'Armorique au Bas-Empire, la mise en place et les transformations de son système défensif, en espérant ainsi rencontrer en chemin les linguistes, spécialistes du droit ou de la toponymie qui défrichent les épais taillis du Haut-Moyen Age breton.

Il est indéniable, en effet, que l'émigration bretonne est indissolublement liée aux problèmes de défense de l'Armorique. Comme l'écrivait F. Lot :

« Les Bretons furent-ils installés, étant encore juridiquement sujets de l'Empire par les autorités romaines, désireuses de repeupler les côtes armoricaines dévastées par les pirates saxons, ou au contraire occupèrent-ils de force des régions où l'autorité romaine était minée par la bagaude et la révolte incessante des « Armoriciens » gaulois ? » (Lot, 1947, 483).

Pour comprendre les modalités de l'immigration bretonne, il nous faut donc comprendre aussi le pourquoi et le comment du réseau défensif installé en Armorique dès la fin du III^e siècle,

tenter de mettre en évidence les interactions qui ont pu se produire entre une société rurale et un ensemble allogène brutalement plaqué sur la région, en un mot essayer de définir l'évolution de l'Armorique entre 280 et 420.

Vaste programme sans doute, et d'abord périlleux, car les rares textes du Bas-Empire mentionnant des événements survenus en Armorique sont remarquablement sibyllins ou ambigus et les données de l'archéologie, souvent fort minces, décroissent en nombre au cours du IV^e siècle. Nous nous efforcerons néanmoins d'intégrer ces éléments en un tout cohérent, d'élaborer, en serrant au plus près les apports de l'histoire et de l'archéologie, un réseau d'hypothèses que l'évolution des recherches vérifiera peut-être.

L'Armorique (ce terme renvoyant au territoire couvert par l'ancienne province de Bretagne) est une région avant tout agricole et maritime. Il est néanmoins inexact d'affirmer qu'elle « compte parmi les provinces les moins romanisées de la Gaule. La raison en est qu'elle se trouvait à l'écart des grands courants économiques » (Hatt, 1966, 361). De nombreux travaux récents ont, en effet, montré qu'elle s'était parfaitement intégrée — à sa manière certes — au reste de la Gaule, que ses campagnes, constellées de *villae* parfois luxueuses, étaient exploitées d'une manière comparable à celles de Belgique ou d'Aquitaine, que ses villes et *vici* reproduisaient des modèles communs à toute la Gaule, qu'elle était liée au reste de l'Empire par des réseaux commerciaux extrêmement actifs.

L'histoire de l'Armorique aux trois premiers siècles de notre ère ne diffère donc pas foncièrement de celle du reste de la province. On sent, certes, percer çà et là quelques problèmes, s'affirmer quelques différences entre l'Ouest et l'Est de la région, mais tout ceci n'a rien de fondamental. On naît, vit et meurt en Armorique comme dans bien des régions paisibles de l'Empire.

L'image que donne ce Far-West gaulois dans la première moitié du III^e siècle est parfaitement sereine. Sur les rivages de la baie de Douarnenez et sur les côtes Sud des Osismes, un groupe capitaliste produit en quantités considérables du *garum* et des salaisons qu'il exporte ensuite au loin (Sanquer, Galliou, 1972 A). Dans les campagnes, les grandes propriétés prospèrent et de belles *villae* abritent des parvenus dont le seul souci semble

être de s'enrichir et de « faire bâtir ». L'impression qui se dégage d'une étude d'ensemble de la région vers 250-260 est des plus curieuses et l'on croit vivre ces moments de grand calme qui précèdent les tempêtes.

L'Armorique eut, en effet, à subir, dès la seconde moitié du troisième siècle, les affres conjuguées de l'expansion des peuples nordiques et du début de cette lente désagrégation des structures de l'Empire que marque en Gaule la sécession des « empereurs gaulois », entre 260 et 274 (1).

Les premières incursions nordiques peuvent être datées du milieu de ce siècle, ou plus exactement du règne de Postume (257-268). A partir des années 260-262, des pirates francs, saxons et frisons paraissent avoir fréquenté l'estuaire de la Seine et le Cotentin, s'enfonçant parfois à l'intérieur des terres ou doublant l'Armorique pour atteindre la Basse-Loire. L'enfouissement monétaire mis au jour au Prat, près de Vannes et daté de 262 (Brenot, 1963), est le premier d'une longue série de « trésors » cachés à peu de distance des côtes sous les règnes de Postume et de Victorin (van Gansbecke, 1953, 8, 22 ; Demougeot, 1969, 508). Il est néanmoins peu probable que les Francs et les Alamans qui, en 275-276, déferlèrent sur la Gaule, se soient aventurés si loin vers l'Ouest. On doit plutôt attribuer les nombreux trésors monétaires contenant des *antoniniani* de Tetricus (et qui peuvent d'ailleurs être postérieurs à 280, cf. Giard, 1969, 8, 10, 26) à un sentiment généralisé d'insécurité, avivé sans doute par une recrudescence de l'activité de pirates qui mettaient ainsi à profit l'affaiblissement momentané de l'Empire.

Les fouilles menées en Bretagne depuis une dizaine d'années nous ont permis de mieux saisir l'évolution de la région lors de cette période troublée. Il faut, aujourd'hui, exclure la vision catastrophique d'un pays dévasté par de sanguinaires pirates (qui n'avaient d'ailleurs nul intérêt à signaler par des incendies leur présence à d'éventuels défenseurs) (2). Sans exclure quelques violences localisées, il nous semble préférable de conclure à un effondrement des structures sociales et économiques dans les

(1) Si l'on accepte la chronologie proposée par J. Lafaurie, « La chronologie des empereurs gaulois », *Revue numismatique*, VI, 1964, 91-127.

(2) Cf., par exemple, de la Borderie, 1905, I, 224.

années 280, surtout sensible d'ailleurs dans l'Ouest de l'Armorique. Nous nous appuyerons, pour ce faire, sur deux séries d'exemples qui nous semblent particulièrement révélateurs.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'organisation agricole des cités armoricaines repose sur un réseau d'exploitations de tailles variables, centrées sur des *villae* parfois luxueusement décorées. Or, comme dans le Nord de la Gaule et la Belgique (Mertens, 1962, 51), ce système semble soudainement s'affaïsser vers la fin du siècle. Certaines *villae* sont définitivement abandonnées (Pen ar créac'h en Pleudaniel par exemple, vers 270-280 ; Garlan, 1971), tandis que dans d'autres établissements le mode de vie change radicalement : on arrache des éléments de dallage (cf. Kervenennec en Pont-Croix (Finistère), après 275 ; Sanquer, 1973 A, 68), on délaisse les bâtiments d'habitation pour s'installer dans les thermes (à Kervenennec, Keradennec en Saint-Frégant (Finistère), Manévéchen en Plouhinec (Morbihan), le Clos-Lory en Plouasne (Côtes-du-Nord), etc...) que l'on aménage de façon fort sommaire (Miln, 1877, 64 ; Sanquer, Galliou, 1972, 195-198). Le mode de vie des occupants de certaines de ces *villae* dut être particulièrement rustique en cette fin de siècle, si l'on en juge par les aliments consommés (Sanquer, Galliou, 1970, 200-205 ; *id.*, 1972, 196), ou par la manière de les consommer (Miln, 1877, 41 ; Sanquer, Galliou, *id.* ; André, Bertrand, 1974, 18-20). Sans doute ne pourrait-il s'agir là que d'une fuite des propriétaires terriens devant la montée des périls, laissant à leur régisseur le soin de s'occuper des exploitations (Frere, 1967, 374). Ce phénomène de fuite des classes aisées lors de crises graves n'aurait rien d'exceptionnel (on le voit en Bretagne lors de l'épisode viking aux IX^e-X^e siècles) et pourrait expliquer l'abandon de divers enfouissements monétaires, tel celui (ou ceux ?) qui fut caché dans la cour de la *villa* de Manévéchen. Cependant, deux autres faits viennent souligner l'acuité de la crise :

— contrairement à ce qui se passe dans l'Ouest de la Grande-Bretagne par exemple (Smith, 1969, 113-9), les ruines de ces *villae* ne sont nullement relevées au IV^e siècle ;

— les analyses polliniques menées sur certaines tourbières du centre du Finistère nous montrent un net recul des cultures dès la fin du III^e siècle et une avance correspondante de la forêt (Giot, 1977, 98).

On peut donc penser que ceci dénote une profonde désorganisation du système agricole traditionnel, qui ne peut se réduire à un soudain anéantissement d'une partie de la population. Un climat général de terreur (que l'on pense encore aux raids vikings sur la Bretagne), une rupture des réseaux commerciaux, sont sans doute à l'origine de la ruine et/ou de la fuite des propriétaires terriens, bientôt suivis, dans la confusion générale des années 270-280, par leurs esclaves ainsi que par les petits fermiers (Frere, 1967, 357). L'effritement de structures sociales relativement rigides, la présence dans les campagnes de bandes de paysans désœuvrés engendrèrent d'ailleurs vers 280 le mouvement des *Bacaudae*, « véritable mouvement de révolte sociale, groupant principalement des paysans » (Hatt, 1966, 378). Eutrope (*Historia Romanae*, IX, XX, 3) et Orose (*Historiae adversus Paganos*, VII, XXV, 2) nous apprennent, en effet, que les paysans gaulois (*rusticani*), conduits par Amandus et Aelianus (3), se révoltèrent sous le règne de Carin (283-285) et que ce soulèvement fut réprimé par Maximien qui, « en quelques batailles sans importance soumit la foule des rustres et rendit la paix à la Gaule ».

Un phénomène semblable touche dans l'Ouest de l'Armorique une industrie prospère, celle des salaisons de poisson. Il semble, contrairement à ce que nous écrivions il y a quelques années (Galliou, 1971, 236), que les établissements de la baie de Douarnenez aient définitivement cessé de fonctionner vers 280 : dans une cuve de salaisons de Morgat (Finistère), se trouvait un dépôt monétaire datable de 275 (Eveillard, Dizerbo, 1976, 73) et à Plomarc'h en Douarnenez (Finistère) les derniers niveaux d'utilisation, contenant des *antoniniani* de Tetricus, sont scellés par une épaisse couche stérile (Sanquer, 1976, 48). Là encore, un secteur économique parfaitement viable est soudainement abandonné, ruiné sans doute en quelques années par la rupture de ses réseaux commerciaux et par l'insécurité des communications. Une telle industrie, dont la prospérité tenait certainement beaucoup aux exportations, ne pouvait guère survivre à la présence permanente dans la Manche et l'Atlantique de pirates francs et saxons qui, selon Eutrope (*Historia Romanae*, IX, 21) et Aurelius Victor (*Liber de Caesaribus*, XXXIX, 20), infestaient vers 280 les rivages de l'Armorique et de la Belgique.

(3) Selon J.-J. Hatt (Hatt, 1966, 239-240), Aelianus ne peut avoir été un chef de Bagaudes.

La situation des villes est, par contre, beaucoup moins claire, car peu de fouilles urbaines ont été menées jusqu'ici en Bretagne. Nous remarquerons cependant qu'à Quimper le quartier de Roz-avel est abandonné vers 270-280 (monnaies de Tetricus dans la couche d'abandon, cf. Galliou, *Le Bihan*, 1977, 9-13), alors que le phénomène inverse se manifeste sur le site d'Alet (Langouët, 1973, 108). Il est cependant probable que certaines villes armoricaines furent touchées par les raids et incursions des pirates. Nous n'en voulons pour preuve que les deux enfouissements monétaires mis au jour à Rennes : l'un, enfoui sous Aurélien, comporte un matériel extraordinairement riche (patère d'or, chaîne en or, fibule d'or massif, 94 *aurei*, etc..., cf. Lefevre, 1960, 93-102) ; l'autre, caché sous Probus, contenait 16 368 monnaies placées dans deux amphores qui furent ensuite enterrées dans l'une des nécropoles de Rennes (Decombe, 1881).

Cet effondrement des structures économiques et sociales d'une région de la Gaule, sinon de la Gaule toute entière, révélait un grave déséquilibre dans les défenses de la province, car les côtes armoricaines ne paraissent pas avoir été protégées avant que les raids nordiques ne viennent surprendre les autorités militaires. Les nouveaux venus, créant un nouveau front à l'arrière du *limes* du Rhin et du Danube, posaient de toute évidence de graves problèmes à une armée plus habituée à se battre sur terre que sur des mers souvent hostiles (Paulian, 1975, 58). Les marins nordiques, navigant à la voile, s'aventuraient fort loin de leurs bases de départ et leurs navires, à faible tirant d'eau, pouvaient remonter sans difficulté rivières et fleuves pour mieux frapper à l'intérieur des terres. Il fallait donc, pour protéger les côtes de la Manche et de l'Atlantique, un système défensif cohérent : S. Johnson a remarquablement démonté les rouages de ce *Litus Saxonicum* composé de bases navales échelonnées de part et d'autre du Pas-de-Calais (Johnson, 1976). Il permettait de prendre comme dans une nasse les imprudents qui, venant de la mer du Nord, voulaient s'aventurer dans la Manche. Le système mis en place en Armorique, moins complet sans doute que le précédent, servait à éliminer ceux des pirates qui avaient échappé au piège tendu entre Douvres et Boulogne (Johnson, 1976, 147), mais son extension donne pourtant à penser que le danger pouvait également venir d'autres directions. Nous nous proposons, dans ce qui suit, d'en étudier l'organisation, la mise en place et l'évolution.

Lorsque l'on considère une carte de la Bretagne, on ne peut manquer d'être frappé par l'immensité des problèmes qui se posent au stratège. Plusieurs milliers de kilomètres de côtes, découpés de myriades d'anses et de criques, entaillés de profondes rias, rendent toute défense statique pratiquement impossible, à moins de fortifier la moindre grève. La défense d'une telle région contre un ennemi extrêmement mobile et presque insaisissable suppose, par conséquent, un autre choix stratégique : des points d'appui solidement reliés les uns aux autres par des routes bien entretenues sur lesquelles des troupes mobiles peuvent circuler rapidement d'un point à un autre, de petits groupes implantés en des zones bien choisies, chargés de la défense locale et devant fixer l'ennemi dans l'attente des troupes régulières.

C'est là un schéma des plus classiques, que les armées romaines adoptèrent sur les diverses limites de l'Empire, avec des variantes locales. Il fut aussi choisi pour défendre l'Armorique. Les côtes armoricaines sont, en effet, protégées par un certain nombre de points fortifiés, situés à l'estuaire de rivières importantes ou de zones de pénétration terrestre (fig. 1).

— Alet, chez les Coriosolites, domine l'entrée de la Rance, sur sa rive droite. L'*oppidum* et *emporium* des Coriosolites, commerçant avec le Sud de l'Angleterre et avec Hengistbury Head en particulier (Cunliffe, 1978, 69), s'éteint vers 20 dnè (Langouët, 1978, 67) et une petite agglomération romaine végète sur ce site pendant les trois premiers siècles de notre ère. Vers 270-280, le promontoire est fortifié par une enceinte de petit appareil, longue de 1 800 mètres et épaisse de 1,50 m à 1,95 m (Langouët, 1973, 41). Ce retranchement qui suit les contours de la péninsule devait comporter une dizaine de tours et deux portes (Langouët, 1973, 41). Une fortification annexe vint s'établir par la suite sur un plateau rocheux, au Sud-Est de l'enceinte principale, au-dessus de l'anse Solidor. Cette petite enceinte, entourée d'un mur à chaînages de briques, a environ 1 200 mètres carrés de superficie. Il pourrait s'agir du *castellum* des *Martenses* qui, selon la *Notitia Dignitatum* (*Occ.*, XXXVII, 19), étaient stationnés à *Aleto*.

— Le promontoire de Cesson, au Nord-Est de la ville actuelle de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), surplombe l'entrée du Gouët et contrôle l'accès d'un arrière-pays fertile. Certains auteurs y ont situé un *castrum*, y voyant :

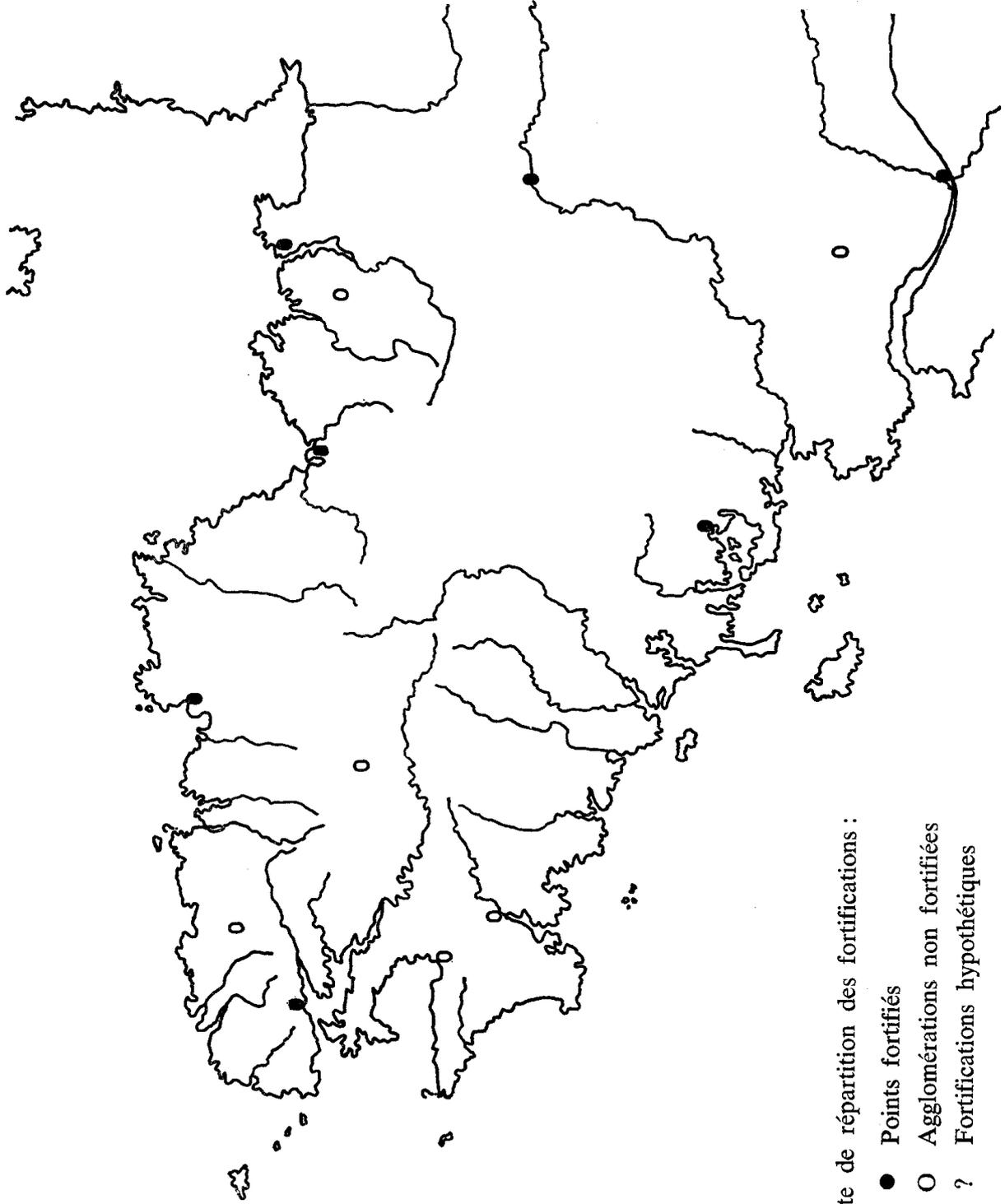


FIG. 1 - Carte de répartition des fortifications :

- Points fortifiés
- Agglomérations non fortifiées
- ? Fortifications hypothétiques

« une véritable citadelle à muraille de pierre... dont on voit encore l'enceinte qui dessine un trapèze irrégulier dont le développement atteint presque cinq cent mètres » (de la Borderie, 1905, 126).

et ont signalé

« la trouvaille d'un grand nombre de tuiles à rebords, de fragments d'armes... d'un certain nombre de monnaies, dont des pièces de Tetricus, Claude II, Gallien, Postume, Salonine, Valérien » (Gaultier du Mottay, 1885, 156-7).

Un *aureus* de Dioclétien aurait également été découvert à proximité.

Il est certes difficile, en l'absence de fouilles scientifiques, de conclure à l'existence en ce lieu d'une quelconque fortification romaine. Nous pensons cependant que cette hypothèse ne doit pas être écartée *a priori*.

— Sur la rive gauche du Léguer, navigable au moins jusqu'à Lannion, se dresse, à cinquante mètres au-dessus de la mer, l'éperon barré qui porte aujourd'hui le hameau du Coz-Yaudet (le Guiaudet de la carte d'état-major au 1/50 000^e) (Ploulec'h, Côtes-du-Nord). La puissante levée de terre qui barre l'isthme doit très probablement être datée de la Tène, comme le suggère la présence sur le site de plusieurs monnaies gauloises (Gaultier du Mottay, 1869, 140). Une petite agglomération romaine succéda au village osisme et les monnaies et les céramiques recueillies sur le site montrent une occupation intense durant les trois premiers siècles dnè. Au Bas-Empire, la fortification gauloise fut complétée par une enceinte de pierre que nous connaissons relativement mal. La muraille, dont seule la partie Nord est préservée, suivait le rebord de la péninsule (de la Borderie, 1905, I, 123-5) et faisait dans sa partie Nord-Est un saillant à angle droit dans lequel s'ouvrait une porte donnant sur une rue. Comme le remarque L. Pape, il n'est pas impossible qu'il s'agisse là d'un édifice du Haut-Empire inclus dans une muraille postérieure (Pape, 1978, A-34), mais on pourrait également y voir une porte de type tardif, flanquée de deux bastions (cf. *infra*, Nantes). Divers sondages menés à l'intérieur du retranchement n'ont pas permis de mettre au jour les niveaux du Bas-Empire, mais l'on sait cependant que le Coz-Yaudet devint évêché au V^e siècle (Fleuriot, 1954) et il est possible que des sépultures mises au jour à plusieurs

reprises à côté de la chapelle (Savidan, 1935 ; Mazères, 1936) puissent appartenir à cette période de l'histoire du Yaudet.

— Morlaix (Finistère) est un carrefour important. Ville de premier gué sur une profonde ria, elle contrôle l'accès aux riches terres léonardes et aux campagnes trégorroises. Les rares trouvailles faites dans la ville sont d'interprétation difficile : sept *antoniniani* de Gordien III, Philippe et Gallien furent exhumés au siècle dernier des « fondements des remparts de la ville » (Galliou, 1976, 19-24) et une autre monnaie de Gallien fut découverte en 1800 « dans l'emplacement et les décombres du château de Morlaix ». Doit-on conclure, en l'absence d'autres preuves, à l'existence d'une double fortification, l'une englobant une agglomération romaine au pied de la colline du château, l'autre « ayant servi de noyau aux imposantes murailles médiévales qui couronnaient l'éperon situé entre les deux rivières du Jarlot et du Queffleuth » ? (Pape, 1978, A-127).

— Saint-Pol-de-Léon (Finistère), également chez les Osismes, pose un problème similaire. Rien ne permet d'y placer une quelconque fortification du Bas-Empire, si ce n'est un texte hagiographique composé au IX^e siècle par Wromonoc, la *Vita S. Pauli Aureliani*, qui qualifie Saint-Pol d'*oppidum* et décrit une enceinte « close de murs de terre construits au temps antique et d'une merveilleuse élévation », qui se serait dressée en cet endroit lorsque saint Pol Aurélien débarqua dans l'Ouest (de la Borderie, 1905, t. I, 162). Doit-on rapprocher de cette description la trouvaille faite dans la commune d'un *solidus* de Maxime frappé à Trèves entre 383 et 388 ? (de Courcy, 1879, 116-117).

— La fortification du Bas-Empire, qui barre l'éperon barré occupé aujourd'hui par le château de Brest (Finistère), a récemment été étudiée par R. Sanquer (Sanquer, 1972, 43-53 ; Sanquer, 1977, 45-50). Elle comporte une muraille fermant le promontoire du côté Nord sur une longueur d'environ 180 mètres. Ce rempart est fait de petit appareil avec chaînages de briques (deux chaînages pour six rangées de pierres) et devait avoir 4 mètres d'épaisseur. Six tours cylindriques et creuses, de 6,70 m de diamètre, espacées de 21 mètres, furent arrachées lors de travaux postérieurs. Une poterne, large de 1,40 m, permettait l'accès à l'intérieur du fort. On doit certainement situer en ce lieu *Osismis*, fort du *Tractus Armoricanus* et siège du préfet des *Mauri Osismiaci* (*Notitia*

Dignitatum, Occ., XXXVII, 17), et l'on peut regretter que de multiples transformations intervenues au cours des âges aient rendu impossible toute exploration archéologique, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du fort.

— Il est tentant d'attribuer au réseau défensif armoricain la construction qui s'élève en Trouguer (Cléden-Cap-Sizun, Finistère), sur l'avancée de la pointe du Van qui ferme au Sud la baie de Douarnenez. La partie Est, mieux fouillée que les autres, se compose d'une série de murs parallèles reliant deux « tours » aux murs épais de 1,20 m (Merlat, 1956). Le matériel recueilli comprend une série de monnaies allant de Trajan à Constantin, des « flèches et armes de fer », un « umbo de bouclier en bronze » (?) et divers autres objets. Cet établissement, auquel mène une route au bord de laquelle fut découvert un *solidus* de Constantin (du Chatellier, 1907, 288), ne ressemble guère aux *villae* armoricaines, mais s'agit-il pour autant d'une fortification ?

— Il est, par contre, surprenant que Quimper (Finistère) n'ait pas été défendue au Bas-Empire, car elle se situe dans l'une des régions les plus riches des Osismes. Comme nous l'avons vu plus haut, le quartier de Roz-avel semble avoir été abandonné avant 300 et l'agglomération du Haut-Empire, serrée entre l'Odet et le Mont Frugy, n'a guère livré de matériel postérieur. Peut-être alors conviendrait-il de chercher le Quimper du Bas-Empire sous le centre du Quimper actuel, au confluent du Steir et de l'Odet, dans une zone qui fut défendue au Moyen Age et où se situe la cathédrale (Galliou, Le Bihan, 1974, 19). On notera à ce propos que c'est dans ce secteur qu'aboutit la voie « stratégique » Landerneau-Quimper (cf. *infra*) et que le nom de la rue du Guéodet renvoie à *civitatem/civitat* (Fleuriot, 1954, 332).

— Du Vannes du Bas-Empire, on ne connaît guère que l'enceinte qui repose sur de gros blocs et dont l'élévation est en petit appareil avec chaînages de briques (triple chaînage pour quinze rangées de pierres). La muraille, de quatre mètres d'épaisseur, enclôt une superficie de cinq hectares et on y décèle par endroits la trace de tours en U (de la Martinière, 1927 ; Johnson, 1976, 78). *Venetis/Benetis* était au Bas-Empire le siège du commandant en chef des *Mauri Veneti* (*Notitia Dignitatum, Occ.*, XXXVII, 16) qui devaient résider à l'intérieur de l'enceinte.

— La structure de l'enceinte de Nantes, au confluent de l'Erdre et de la Loire, est mieux connue et nous reprendrons la minutieuse description qu'en a donnée R. Sanquer :

« La muraille forme un quadrilatère irrégulier englobant, dans un périmètre de 1 665 mètres, une superficie de 16 hectares, ce qui place Nantes parmi les fortifications les plus vastes de la Gaule du Bas-Empire... La structure du rempart reproduit les modèles décrits si souvent ailleurs. Sur des fondations de gros blocs d'architecture empruntés aux monuments détruits du voisinage, s'élève une muraille large de 4 m à 4,50 m. Les parements externe et interne font alterner par trois les rangées de briques et les assises de moëllons... Quelques tours renforçaient l'enceinte : tours creuses et larges aux angles (Tour du Château, Tour du Bouffay, Tour Saint-Léonard), tours pleines, héli-circulaires de 8 mètres de diamètre sur les côtes (Tour Saint-Laurent, Tour du Trépied, etc...). Plusieurs portes et poternes facilitaient l'accès (rue Dubois, rue du Port-Maillard). La mieux conservée reste la Porte Saint-Pierre. Large de 2,55 m, longue de 8,70 m, elle ne permettait que le passage d'un chariot » (Sanquer, 1978, 30-31).

Un corps de *Superventores Juniores*, sous les ordres d'un *praefectus*, était chargé de la défense de la ville et des environs au IV^e siècle (*Notitia Dignitatum, Occ.*, XXXVII, 18).

— Nous mentionnerons enfin, pour mémoire, l'enceinte de Rennes qui, située à l'intérieur des terres, ne participe donc pas directement au système défensif des côtes. Longue de 1 200 mètres environ, elle protège une surface de neuf hectares. Ses fondations sont constituées de blocs de grand appareil arrachés aux édifices voisins et des lits alternés de briques et de pierres portent la muraille épaisse de quatre mètres à près de six mètres de hauteur (Pape, 1972, 38-39). On ne connaît guère que deux des poternes qui perçaient le rempart : l'une, desservant la Vilaine, se situait près de l'escalier du Cartage et l'autre fut mise au jour en 1890 rue Rallier-du-Baty. Large de 1,70 m, ses parois étaient renforcées par une série de milliaires réutilisés, dont les plus récents datent du règne de Tetricus. Rennes ne reçut pas de garnison permanente, mais devint la résidence du *praefectus* de Lètes francs stationnés sur le territoire de la cité ou des cités voisines (*Notitia Dignitatum, Occ.*, XLII, 36).

Si l'on compare les plans de ces divers forts, on ne peut manquer d'être frappé par leur hétérogénéité. On ne retrouve nulle part cette unité architecturale qui caractérise — avec certes des variantes locales — les forts du *Litus Saxonicum*, ceux de Richborough (*Rutupiae*) ou de Portchester (*Portus Adurni* ?) par exemple. Les fortifications armoricaines ne sont pas, en effet, des défenses créées *ex nihilo*, elles entourent et protègent dans la plupart des cas des agglomérations existantes (le cas de Brest étant toutefois incertain), bien placées à l'entrée des estuaires. Les défenses installées au Bas-Empire, qui réoccupent d'ailleurs un certain nombre de sites protégés à la fin de l'Indépendance (Alet, Le Yaudet, Brest (?)), y subissent par conséquent les contraintes du terrain.

Ce type de plan n'est toutefois pas totalement inconnu dans les défenses du *Litus Saxonicum* : le fort de Pevensey (Johnson, 1976, fig. 36) suit lui aussi les contours d'une légère éminence et il est tentant de rapprocher les plans du Yaudet et de Brest de celui de Bitterne, enserré dans un coude de la rivière Itchen, près de la rade de Southampton (Johnson, 1976, fig. 77) (4).

Nous connaissons, malheureusement relativement mal, les détails de construction de ces enceintes. On remarquera qu'une épaisseur de 4 m-4,5 m semble avoir été la règle pour la plupart des remparts (Brest, Vannes, Nantes, Rennes) et que les chaînages de briques sont aussi très fréquents. Beaucoup de ces murailles furent munies de tours permettant de prendre en enfilade d'éventuels assaillants : elles sont de formes très variées (semi-circulaires, à pans coupés, en U), parfois sur le même site (Nantes), et peuvent être creuses (Brest, Nantes) ou pleines (Nantes). Ces dernières pourraient avoir été équipées de pièces d'artilleries, de ballistes par exemple (Johnson, 1976, 117-120).

Des portes de ces forts, nous n'avons qu'un exemple, celui de Nantes (Porte Saint-Pierre), où un passage étroit (2,55 m) est protégé par deux bastions. Il s'agit là d'un type classique dans le monde romain, bien attesté à Cardiff, Richborough et Oudenburg par exemple (Johnson, 1976, fig. 67). (Il n'est d'ailleurs pas impossible que l'entrée du fort de Brest ait été conçue sur le même modèle.) Les poternes, enfin, larges de 1,40 m (Brest) à

(4) On pourrait également rapprocher le plan et les dimensions du castellum d'Alet de ceux du *burgus* de Bürgele (Bersu, 1964).

1,70 m (Rennes), sont d'un plan très simple et celle de Brest est protégée par une tour.

La situation géographique de ces fortifications, la nature de leurs défenses, soulignent bien la multiplicité des rôles qu'elles étaient appelées à jouer dans la protection des côtes. Elles ont au premier chef une fonction de défense statique. Comme nous l'avons vu plus haut, la plupart d'entre elles entourent des agglomérations encore peuplées au Bas-Empire et qui pouvaient, le cas échéant, accueillir les réfugiés du voisinage. Leurs murailles et leur artillerie servent alors à repousser des agresseurs ayant débarqué dans les environs. Mais leur situation à l'entrée d'estuaires importants les conduit aussi à interdire l'accès des rivières et des fleuves (et donc de l'arrière-pays) aux navires ennemis : ce fut peut-être le cas d'Alet, de Cesson, du Yaudet et de Nantes, et à un moindre degré de Brest, Morlaix et Vannes. Il est, par ailleurs, certain que la plupart de ces forts et fortins ont servi de bases de départ — et de repli — aux troupes dont ils étaient pourvus. Ces éléments, souvent mobiles, pouvaient intervenir à distance, dès qu'un débarquement était signalé (Johnson, 1976, 125). On doit enfin ajouter que la majorité de ces fortifications possèdent de bons mouillages (Alet, Le Yaudet, Brest, Vannes, Nantes) pouvant abriter une flottille d'intervention capable d'intercepter des navires ennemis avant qu'ils aient pu débarquer des troupes (Johnson, 1976, 126 ; Jullian, 1926, 106, note 3).

Beaucoup de ces forts étaient pourvus de corps de troupes chargés de les défendre, sous la direction générale du *Dux Tractus Armorici et Nervicani* et de ses préfets militaires, répartis dans les diverses garnisons du *Tractus*. La *Notitia Dignitatum* énumère (*N.D., Occ., XXXVII, 16-19*) les divers contingents stationnés en Armorique, *Martenses* à Alet, *Mauri Osismiaci* à Brest, *Mauri Veneti* à Vannes, *Superventores Juniores* à Nantes, auxquels il faut sans doute ajouter un détachement de la *Prima Flavia* envoyé soit à Vannes, soit à Nantes (Hoffmann, 1969, 191-2), d'origines très diverses. Les *Martenses* d'Alet proviennent d'une division opérée en 368-369 (sous Valentinien I) de la légion *pseudocomitatensis* des Martenses lors de la réorganisation des armées par Théodose (père de l'empereur du même nom), l'autre partie du corps occupant le nouveau fort d'Altrip (près de Spire) (Hoffmann, 1969, 351). Les Maures osismiaques et vénètes sont très probablement des régiments anciennement constitués de *limitanei*

autrefois stationnés en Afrique du Nord. Il pourrait même s'agir, selon Hoffmann, de régiments de cavalerie dégradés au rang de *pseudocomitatenses* au cours du IV^e siècle, car les *Mauri* figurent au nombre des régiments de cavalerie créés par Gallien. Les *Superventores Juniores* — dont le nom renvoie à la fonction, celle de surprendre l'ennemi — pourraient venir de la partie orientale de l'Empire, après la scission de l'armée de campagne en 364 (Hoffmann, 1969, 185). Quant à la *Prima Flavia*, dont les effectifs sont partagés entre Coutances et Nantes (ou Vannes), elle semble avoir fait partie d'un ensemble de trois légions réparties le long du *Tractus* sous la Tétrarchie (Hoffmann, 1969, 190).

Ces régiments font cependant tous partie des *legiones pseudocomitatenses* installées en Gaule, c'est-à-dire des éléments de l'armée du *limes* qui, sous les successeurs de Constantin, passèrent sous les ordres du *magister militum*, sans acquérir pourtant la qualité et les droits des *comitatenses*, membres de l'armée de campagne (van Berchem, 1952, 110, note 2).

Il s'agit dans tous les cas de troupes d'infanterie, de *pedites* placés sous le haut commandement du *Magister peditum praesentalis* (*Notitia Dignitatum, Occ.*, V, 265 (*Martenses*), 268 (*Mauri Osismiaci*), 270 (*Superventores Juniores*) qui apparaissent aussi dans la *distributio numerorum* de la *Notitia Dignitatum* (VII, 91 (*Martenses*), 94 (*Mauri Osismiaci*), 96 (*Superventores Juniores*) sous la direction du *Magister equitum Galliarum*, dont J.-J. Hatt place l'apparition au début du V^e siècle (Hatt, 1966, 357). On remarquera cependant l'absence, dans les listes mentionnées ci-dessus, des *Mauri Veneti*, qui apparaissent pourtant dans la liste des commandements du *Dux Tractus Armorici* (*Notitia Dignitatum, Occ.*, XXXVII, 16). Faudrait-il alors admettre leur disparition entre l'élaboration de XXXVII et celle de VII ?

On peut enfin admettre, en suivant les estimations de D. van Berchem (van Berchem, 1952, 111), que chaque unité militaire comportait environ 1 000 hommes au Bas-Empire, ce qui place environ 4 000 soldats en Armorique (500 à Alet, 1 000 à Brest, 1 000 ou 1 500 à Vannes et le même nombre à Nantes). Ceci ne signifie naturellement pas que tous les soldats d'un même corps étaient concentrés en un point unique, et il n'est pas impossible que des détachements aient été affectés à d'autres sites

défensifs que ceux mentionnés dans la *Notitia* et qu'ils aient, par exemple, encadré des milices locales (Pape, 1978, 219). On notera enfin que la *Notitia Dignitatum* ne reflète qu'un état temporaire de la répartition des corps de troupe, qui a pu varier au cours du IV^e siècle.

Comme nous l'avons signalé, un tel système ne pouvait fonctionner efficacement qu'appuyé à un réseau routier bien entretenu. L'évolution du réseau routier armoricain en fonction des besoins militaires n'a guère été étudiée que pour la partie occidentale de la péninsule. L. Pape a bien montré (Pape, 1978, 210-212) comment un réseau de ceinture fut établi autour de l'Armorique « par aménagements d'itinéraires plus anciens, rectifications mineures et même nouveau tracé » (Pape, 1978, 211). Une rocade joignait Alet à Brest en passant par Saint-Brieuc, Morlaix et Landerneau, deux bretelles permettant d'accéder au Yaudet à partir de Guingamp et de Morlaix, puis s'infléchissait vers le Sud par Landerneau, Quimper, Quimperlé et Vannes. Il s'agit là d'une voie de circulation rapide, dont le trajet est d'ailleurs emprunté aujourd'hui par le tracé des « voies express ». Peut-être faudrait-il aussi ajouter à ce réseau la route de Rennes-Carhaix que J.-Y. Eveillard considère comme faisant fonction de « rocade militaire » au Bas-Empire (Eveillard, 1975, 124).

La présence de quelques milliers de soldats sur le sol armoricain au IV^e siècle est, comme on le voit, bien attestée par les textes. Or, les témoignages archéologiques dont nous disposons pour vérifier leur présence sont, non seulement extrêmement minces, mais aussi très incertains. Peut-on, en effet, attribuer à des légionnaires *pseudocomitatenses* des objets de bronze et des monnaies recueillis à une distance parfois considérable de leurs cantonnements, d'autant plus que ces objets ne proviennent pas de sites défensifs, mais de tombes ou de *villae* ? Ne faudrait-il pas plutôt les rattacher à un système complémentaire ? C'est ce que nous nous proposons de discuter en étudiant la répartition de deux séries archéologiques, les petits objets de bronze (accessoires de vêtement) des III^e-IV^e siècles et les *solidi* (fig. 2).

— On ne doute guère plus aujourd'hui que le ceinturon, le *cingulum*, ait été au Bas-Empire l'apanage des fonctionnaires militaires ou civils. Des études scientifiques nombreuses l'ont amplement prouvé (Boube, 1960 ; Hawkes, 1961 et 1974 ;

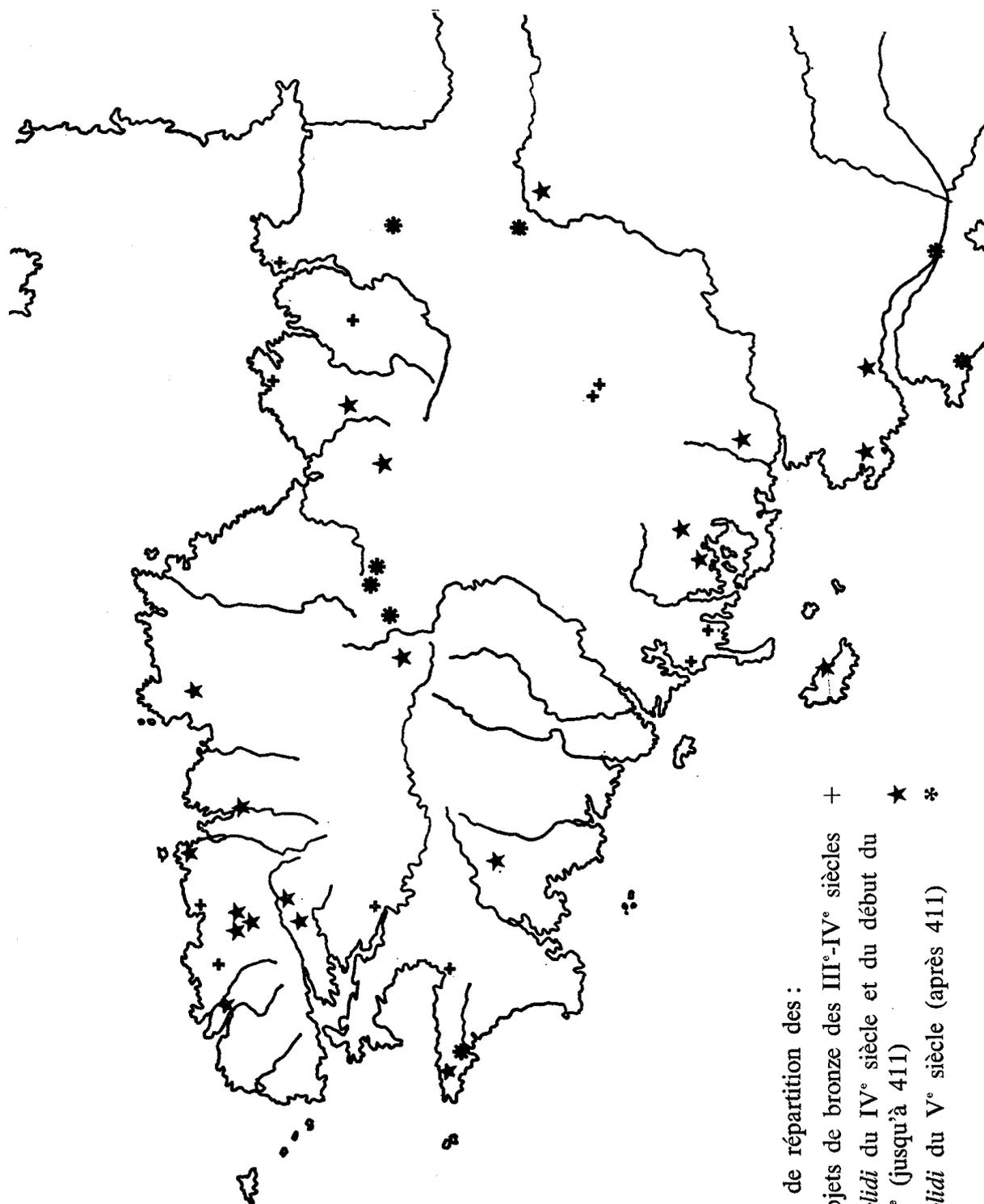


Fig. 2 - Carte de répartition des :

- objets de bronze des III^e-IV^e siècles
- *solidi* du IV^e siècle et du début du V^e (jusqu'à 411)
- *solidi* du V^e siècle (après 411)
- +
- *
- **

Bullinger, 1969 ; Böhme, 1974). Or, un certain nombre d'éléments de ceintures ont été recueillis en Bretagne :

- le musée de Corseul (Côtes-du-Nord), chef-lieu des Coriosolites au Haut-Empire, possède une boucle de ceinture de forme arrondie (largeur : 35 mm), dont l'anneau porte deux dauphins affrontés extrêmement stylisés. Il pourrait fort bien s'agir là d'une imitation locale de boucle Hawkes IA (Hawkes, 1961) car, comme le souligne Mrs Hawkes (Hawkes, 1972, 146), « the majority of loops have dolphin-heads so degenerate as to be scarcely recognisable ».

- les fouilles de la villa de Keradenec en Saint-Frégant (Finistère) ont livré, dans un niveau que l'on peut attribuer à l'extrême fin du III^e siècle ou au début du IV^e, plusieurs éléments de bronze (Sanquer, Galliou, 1972, 197, fig. 14, 701 b 1-4). On peut reconnaître trois éléments losangiques percés d'un rivet à chaque coin et une garniture tubulaire, longue de cinq centimètres et décorée de cannelures. Il s'agit là sans aucun doute des éléments d'un *cingulum* : les éléments losangiques se rencontrent, par exemple, dans les tombes 1/1957 de Liebenau (Böhme, 1974, Taf. 27,8,11) et 99 de Westerwanna (Böhme, 1974, Taf. 45,12), et l'élément tubulaire est une terminaison de ceinturon (par exemple Roes, 1953, pl. VII, 1) (5).

- la sépulture romaine de Goas-an-eyec en Pont-de-Buis (Finistère) a récemment été étudiée par R. Sanquer (Sanquer, 1977 A, 62-67) : un four à chaux d'époque romaine contenait un squelette couché sur le dos, portant aux jambes des anneaux de bronze et à la hauteur de la taille trois plaques de ceinture ornées de frises de S, d'oves, de rosaces et d'une croix gammée (fig. 3 A). Aux pieds avait été déposée une coupe apode à la panse décorée de filets appliqués. La plaque-boucle — un *unicum* d'ailleurs — doit sans doute être placée dans la seconde moitié du IV^e siècle, ce que confirme la datation du verre (von Pfeffer, 1953, 147-160 ; Foy, 1977, 277-8). On remarquera que ce four à chaux se situe à proximité d'une rivière navigable à cet endroit et de la route Landerneau-Quimper (cf. *supra*).

(5) Cette attribution a été confirmée par M. Bullinger (lettre du 9/04/1975), que je remercie ici.

- des fouilles menées récemment dans le *fanum* de Trogouzel (Douarnenez, Finistère) ont mis au jour un élément de plaque de ceinture. Il s'agit d'un petit rectangle de bronze (28 mm × 30 mm) dont les côtés portent de minces filets et une frise de chevrons pointés. Le style de cet objet — découvert dans un niveau du IV^e siècle — est très proche de celui de la boucle de Pont-de-Buis (renseignements : Michel Clément).

- la plaque-boucle mise au jour à Guer (Morbihan), quoique fort différente de celle de Pont-de-Buis, relève du même style décoratif. Elle comprend quatre éléments, deux plaquettes triangulaires et deux plaques rectangulaires, l'une portant la boucle, l'autre échancrée pour le passage de cette dernière (fig. 3 B). Cet objet fut recueilli lors de la fouille d'une nécropole au lieu-dit « L'Hérupée » (Petit, 1970 ; 1978). La première tombe à inhumation contenait, outre le corps et la boucle décrite ci-dessus, un fer et un talon de lance, une hache de fer à lame recourbée vers le bas, un couteau en fer et une monnaie de Valens (364-378). Un foyer avait été allumé dans la tombe au moment de l'inhumation. Une seconde sépulture, mal conservée, livra une fibule pénannulaire en bronze (du type Fowler C, cf. *infra*), un gobelet de verre et un fer de javelot.

Le dépôt d'armes dans les sépultures, le feu rituel allumé au moment de l'inhumation, ne sont guère des habitudes funéraires romaines et il est des plus tentants d'attribuer ces sépultures aux Lètes Francs que la *Notitia Dignitatum* place dans la région de Rennes. Cette nécropole est d'ailleurs située à peu de distance de la voie Vannes-Rennes.

- on connaît par contre beaucoup plus mal la sépulture découverte en 1942 dans les dunes d'Étel (Morbihan) (Jacq, 1943). Le matériel recueilli, conservé au musée de Carnac, comprend une cruche à deux anses, à pâte jaune, un fort coutelas de fer (lame de 13 cm de long) et une plaque-boucle à décor ocellé dont la partie postérieure est en forme d'hélice. Il s'agit là d'un type assez commun au Bas-Empire (cf. Bullinger, 1969, Taf. III, 2, XXIX, 1, Abb. 13, 1, etc...). La boucle de Vert-la-Gravelle (Marne), d'un type proche, provient d'une tombe datée par une monnaie de Valens (Lantier, 1948, 377) (fig. 4).

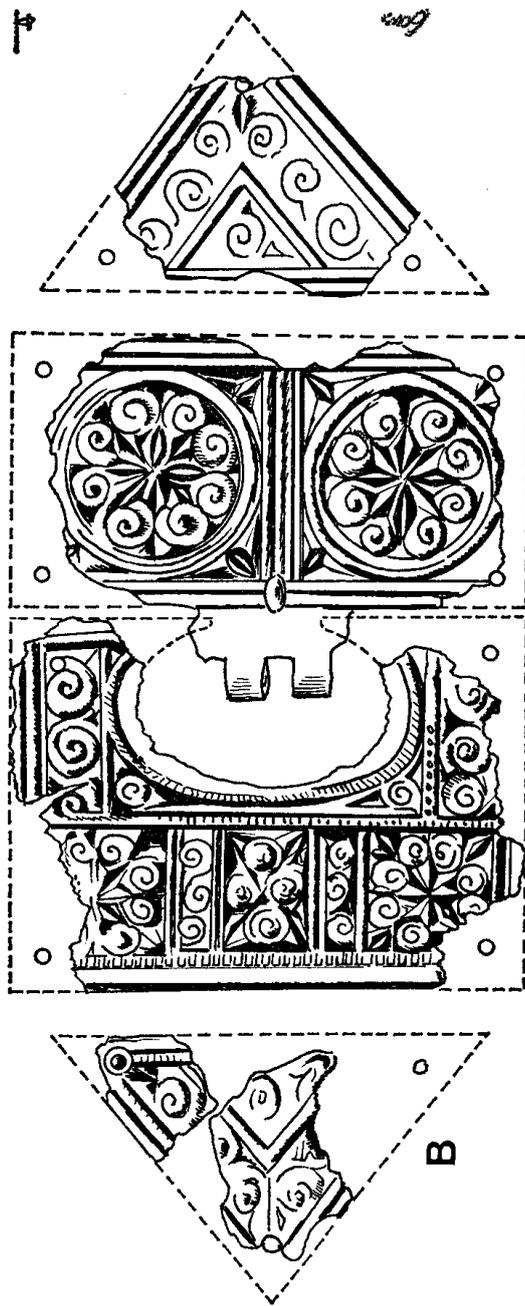
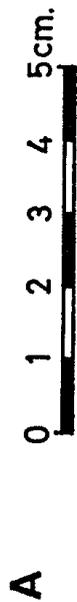
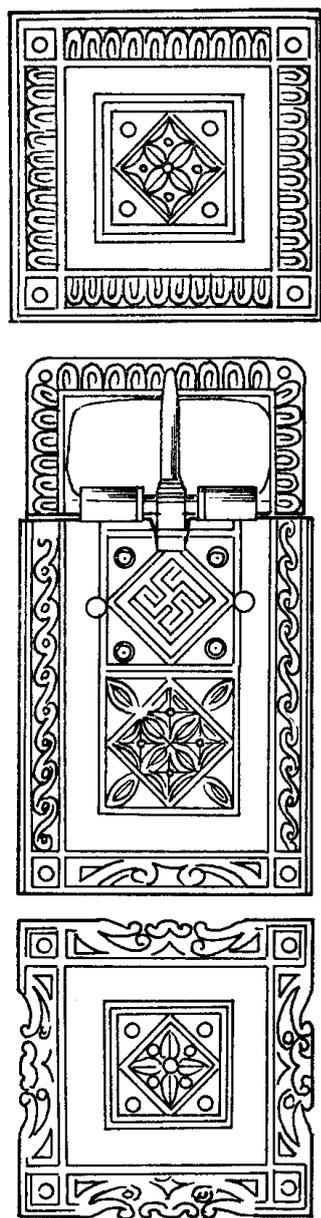
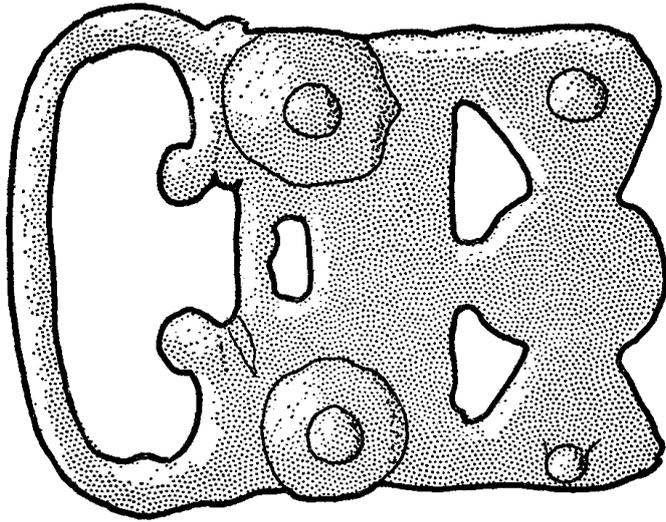


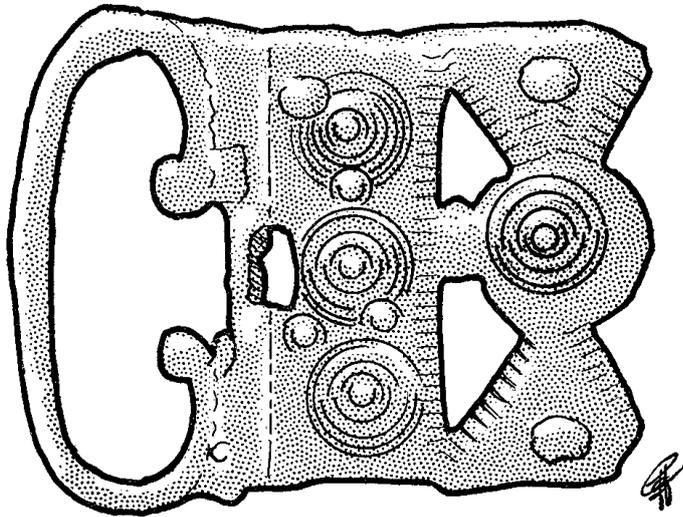
Fig. 3 - Boucles de ceinture de - Pont-de-Buis (Finistère) ↑ A

- Guer (Morbihan) ↑ B

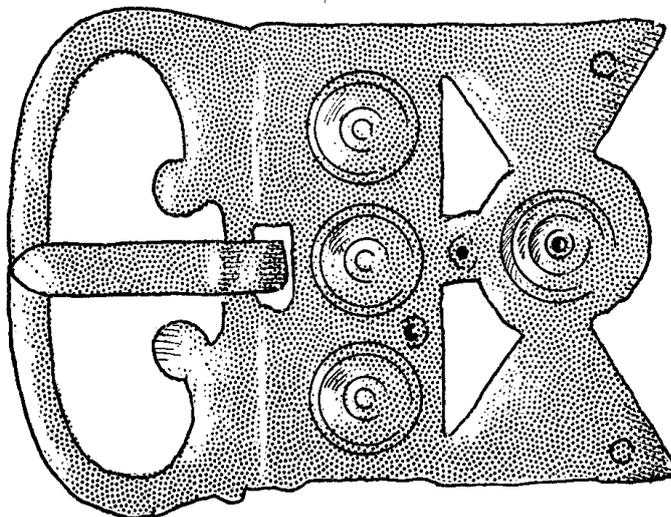
(d'après R. Sanquer)



ETEL (Morbihan) - A



-B



GELLEP_KREFELD (Rhénanie)

FIG. 4 - Boucles de ceintures d'Etel (Morbihan) A et B et de Gellep-Krefeld (à titre comparatif) (d'après R. Sanquer)

• on hésitera à attribuer au Bas-Empire une boucle de ceinture mise au jour dans la *villa* de Mané-bourgerel en Arradon (Morbihan) (André, 1962, pl. 111, fig. 6, 11) qui a pourtant livré des monnaies du IV^e siècle.

Nous avons également signalé, il y a quelque temps, l'intérêt des fibules pénannulaires Fowler C (Fowler, 1960) pour l'étude des groupes « militaires » du Bas-Empire (Galliou, 1977, avec bibliographie). Elles servaient àagrafer le manteau sur l'épaule droite et se rencontrent fréquemment dans les forts du *limes* du Rhin et du Danube, dans des niveaux du IV^e siècle. Un excellent exemple nous provient de la ville de *Sopianae* en Pannonie, d'une nécropole de militaires du IV^e siècle (Fülep, 1977, pl. 13,5 et p. 30). Mais ces objets se rencontrent aussi dans l'Ouest, ce que confirme la trouvaille récente à Colchester (Grande-Bretagne) de deux fibules de ce type datées par une monnaie de Valens (6).

Or, six fibules pénannulaires Fowler C ont été découvertes en Bretagne, à Alet (Galliou, 1975, 81), Corseul (Galliou, 1977 A, 21, n^o 16), Pléhérel (Côtes-du-Nord) (Galliou, 1977) dans une tombe à inhumations multiples, Plouescat (Finistère) (Abgrall, 1919, 46), Carnac (Morbihan) (Miln, 1877, pl. III, 127, n^o 3) et enfin Guer dans la nécropole mentionnée ci-dessus. Deux de ces fibules proviennent par conséquent d'agglomérations (dont une défendue au Bas-Empire), deux de *villae* (Plouescat et Carnac) et deux de tombes du IV^e siècle.

Il convient d'ajouter à cette énumération de petits objets de bronze un élément de plaque de selle recueilli lors des fouilles de la *villa* de Kervenennec en Pont-Croix (Finistère), qui appartient à une série bien représentée au premier siècle dnè sur le *limes* rhénan (Werner, 1952) et qui se rencontre encore sur des sites du Bas-Empire (Barfield, 1968, Taf. 36,10). Il faut toutefois admettre que l'exemplaire de Pont-Croix provient d'une couche mal datée et que ce type d'objet a pu orner des selles aussi bien « civiles » que « militaires ».

— Nos connaissances des nécropoles du Bas-Empire en Armorique sont malheureusement très réduites. Il est toutefois tentant d'attribuer à un « militaire » du IV^e siècle la tombe mise au jour à Trédrez (Côtes-du-Nord) au siècle dernier, qui contenait,

(6) Lettre de Mrs. Fowler du 3/08/1979.

dans un sarcophage de plomb, « le corps d'un homme de grande taille, une lance, une hache en forme de croissant, une bouteille à deux anses en verre blanc, une petite croix, un anneau et un cercle, plusieurs morceaux de métal ayant fait partie d'une armure » (Harmois, 1912, 233-234). Nous ne pensons pas (*contra* Sanquer, 1973 A, 30) que cette tombe puisse être attribuée à l'époque mérovingienne, car des haches de cette forme se rencontrent au IV^e siècle (cf. *supra* : Guer, et aussi Lantier, 1948, fig. II, 1 ; Böhme, 1974, Taf. 54,6 ; 59,7 ; 60,11 ; 63,13, etc...).

Le tumulus de Rosmeur en Penmarc'h, mal fouillé au siècle dernier (de Blois, 1874), a également donné des monnaies de Dioclétien et de Constantin ainsi que des pointes de javelines ou de flèches dont un certain nombre est conservé au Musée Départemental Breton à Quimper (Finistère). Des objets comparables ont été exhumés d'une tombe de guerrier germain du IV^e siècle à Liebenau (Basse-Saxe) (cf. Böhme, 1974, Taf. 27,1-7).

La seconde série d'objets, dont la valeur historique nous semble essentielle, est celle des *solidi*. On sait que ces monnaies commencèrent à être frappées vers 310, sous Constantin, pour remplacer les *aurei* des siècles précédents. Or, si l'*aureus* faisait partie de la circulation monétaire « normale », les contraintes défensives du Bas-Empire restreignirent la circulation du *solidus* à un circuit plus court, comme l'ont fort bien démontré J.P.C. Kent (Kent, 1956) et R. Reece (Reece, 1975). Les monnaies d'or et d'argent, dont la distribution était contrôlée par le *Comes Sacrarum Largitionum*, servaient au paiement des militaires et des fonctionnaires de l'Empire et, une fois monnayées par ces derniers, revenaient au trésor impérial sous forme d'impôts. La présence de telles monnaies dans une région comme la Bretagne signale donc au premier degré (perte par le premier porteur) ou au second (thésaurisation à l'intérieur du circuit secondaire) la présence de fonctionnaires civils ou militaires (cf. par exemple le trésor de Chécy (Loiret), Lafaurie, 1958). Or, un nombre assez important (une trentaine) de *solidi* des IV^e et V^e siècles ont été mis au jour en Bretagne. Ceci est sans doute peu si l'on met en regard de ce chiffre la superficie de la région, mais n'oublions pas que nombre de monnaies d'or n'ont jamais été signalées dans les répertoires archéologiques et ont disparu dans le creuset des bijoutiers. On trouvera en annexe la liste de ces monnaies avec les références bibliographiques. Nous verrons aussi plus loin comment on peut

analyser cette liste du point de vue de la chronologie, mais nous remarquerons que la répartition géographique de ces monnaies appelle deux remarques (fig. 2) :

— les *solidi* du IV^e siècle sont assez nettement concentrés dans deux zones distinctes, la partie occidentale de la *civitas* des Osismes et la région de Vannes. Si cette deuxième concentration peut probablement s'expliquer par la présence à Vannes des *Mauri Veneti*, la dispersion de ces monnaies chez les Osismes est plus difficile à analyser. Plusieurs d'entre elles peuvent avoir été associées à la présence de fortifications du Bas-Empire (Buhulien/Coz-Yaudet ; Morlaix/Morlaix ; Saint-Pol/Saint-Pol), mais l'on comprend mal la série qui s'égrène le long de la voie Plouguerneau-Carhaix (Lannilis, Kérilien, Lampaul-Guimiliau, Locmélard), d'autant plus que la région proche de Brest n'a rien livré. Faut-il en conclure alors que cette voie importante, ouverte sous Claude, avait conservé au IV^e siècle sa valeur stratégique et qu'elle était, d'une manière ou d'une autre, protégée à cette époque ?

— les *solidi* du V^e siècle sont trop peu nombreux pour permettre une analyse de répartition véritablement sérieuse. Il est toutefois possible que la petite concentration que l'on croit deviner dans l'Ouest des Côtes-du-Nord révèle un modèle différent de défense, peut-être associé à d'autres types de menaces.

L'impression qui se dégage de l'étude de ces deux séries d'« objets archéologiques » pouvant être liés directement ou indirectement à la présence de militaires est, comme on vient de le voir, relativement confuse. S'il est probable, en effet, que la concentration relativement importante de *solidi* et d'objets de bronze du IV^e siècle dans les environs de Vannes y signale une présence militaire, il est par contre moins évident d'attribuer aux *Mauri Osismiaci* les monnaies et boucles de ceinture recueillies à des distances parfois importantes du siège du *praefectus*, et l'on ne peut manquer d'être frappé par la densité (toute relative certes) des trouvailles dans le Nord du Léon et dans le Trégor occidental. Nous avons souligné à plusieurs reprises que monnaies et objets avaient fréquemment été mis au jour à proximité de voies romaines importantes. Or, on croit distinguer là un autre aspect bien connu de la stratégie militaire du Bas-Empire, qui consiste à installer le long de voies importantes des corps de colons, mi-soldats, mi-paysans, chargés à la fois de mettre en valeur les

terres abandonnées par leurs anciens propriétaires et de les défendre contre pillards et envahisseurs. Ce système est particulièrement bien attesté en Belgique (Mertens, 1962 ; Roosens, 1968) où ces *laeti* sont répartis le long des grands axes (Amiens-Bavai-Tongres-Cologne ou Reims-Arlon-Trêves) et forment une zone tampon dans le triangle Bavai-Tongres-Arlon, à l'arrière du *limes* rhénan. Il s'agit bien souvent — mais pas dans tous les cas — de prisonniers barbares dont l'« importation » est attestée par de nombreux textes. Comme l'écrit E. Demougeot :

« Ces barbares étaient installés... sur les domaines des empereurs, des sénateurs et des grands et moyens propriétaires des cités ruinées... Pour repeupler et exploiter les champs désertés, pour reconstruire les villes, fermes et routes, l'utilisation des prisonniers barbares servait les intérêts communs des provinciaux qui avaient besoin de main-d'œuvre et de l'Etat qui ne pouvait vivre sans contribuables, ni recrues pour l'armée... Ces petites colonies de prisonniers n'en étaient pas moins insérées jusqu'au cœur de la Belgique et de la Lyonnaise, réparties même, à cause des trajets suivis naguère par les pillards, le long des grandes voies de communication. Parqués sous le contrôle de tribuns et de préfets nommés par l'Empereur, exclus des cités, repliés sur leurs coutumes et leur dialecte, ils restaient fidèles à leurs rites funéraires, à leurs armes et à leurs parures » (Demougeot, 1969, 533, 543, 545).

Cette description s'applique fort bien au groupe humain dont la nécropole fut partiellement dégagée à Guer (cf. *supra*) : les coutumes funéraires germaniques révélées par la fouille, la présence d'armes dans les tombes, soulignent le particularisme de cet établissement installé à proximité d'une voie importante. Il est des plus probable, comme nous le verrons plus loin, que des colons d'Outre-Manche aient été installés de la même manière dans l'Ouest de l'Armorique : il ne s'agit pas dans ce cas de prisonniers barbares (*lètes*), mais de citoyens impériaux, déplacés (ou déportés) d'une province à l'autre, dont le statut devait par conséquent être plus proche de celui des *foederati* germaniques que de celui des *laeti* (7).

(7) Sur les *lètes*, cf. aussi K. Böhner, « Zur historischen Interpretation der sogennanten Laetengräber », *Jahrbuch des R.G.Z.M.*, X, 1963, 139-167.

On peut toutefois se demander si les objets énumérés ci-dessus suffisent à prouver l'existence, dans les campagnes armoricaines, de groupes allogènes, à définir une « civilisation des lètes », dont la nature même reste des plus hypothétiques, car il devient souvent difficile, au Bas-Empire, de faire la distinction entre des civils barbares militarisés et une armée régulière qui recrute de plus en plus chez les barbares, germains ou autres. Or, nous avons signalé ci-dessus une certaine « barbarisation » du mode de vie dans les établissements ruraux de l'Ouest de l'Armorique à partir des années 280. A Keradennec en Saint-Frégant, par exemple, les locaux de la *villa* d'époque sévérienne sont divisés, dès la fin du III^e siècle, par des muretins grossiers, la cuisine se faisant à même le sol ou dans un four constitué d'éléments hétéroclites. Au-dessus de cette couche d'occupation, se dépose un niveau d'abandon épais de trente centimètres qui devient au IV^e siècle niveau de circulation, daté par de la céramique d'Argonne, une monnaie de Constantin et un *nummus* de Constance II (Sanquer, Galliou, 1972, 195-199). Dans la partie centrale de l'établissement, s'installe au IV^e siècle une forge rustique (Sanquer, 1972, 105).

Le même phénomène se voit dans la *villa* de Kervenennec en Pont-Croix (Finistère) où, à la suite d'un abandon momentané dans les années 270, un groupe humain s'installe dans les ruines, vidant entièrement la piscine froide des thermes pour y établir un abri et récupérant les éléments de dallage du III^e siècle pour bâtir un sol relativement régulier sur les ruines de la baignoire du *caldarium*. On peut discerner une évolution similaire dans les établissements ruraux de Keriaker en Quiberon (Bernier, 1971, 243-4), de Plémy (Côtes-du-Nord) (Chiché, 1969, 215), du Clos-Lory en Plouasne (Côtes-du-Nord) (où un milliaire est inclus dans le remblai d'un sol en terre battue), du Mané-véchen (Plouhinec, Morbihan) (André, Bertrand, 1974, 18-20), de Carnac (Miln, 1877), etc...

Dans l'établissement industriel de Plomarc'h en Douarnenez (Finistère), « à la suite d'un abandon qui se manifeste par une couche stérile de déblais sur 0,50 m, les cuves ont été réutilisées au IV^e siècle comme habitations. Des traces de foyers, des coquillages en grande quantité, des résidus de forge en portent témoignage. Toutes les poteries de luxe de la première moitié du siècle y sont représentées, céramique d'Argonne décorée à la

molette, céramique d'Argonne peinte, céramique décorée à l'éponge » (Sanquer, 1972, 48).

Le *fanum* de Trogouzel (Douarnenez) est réoccupé dans la première moitié du IV^e siècle par un groupe humain qui creuse une véritable *Grubenhäuser* dans les sols du péribole. Un mur de pierres sèches remplace l'élévation en petit appareil et une toiture rustique s'appuie sur deux poteaux. Le matériel archéologique recueilli comprend une série de monnaies, de la céramique locale et importée ainsi qu'un élément de plaque-boucle (cf. *supra*) (renseignements : Michel Clément).

Nous compléterons ce tableau en mentionnant la découverte, lors d'une fouille de sauvetage menée en 1978 sur un établissement agricole situé à Persivien, près de Carhaix (Finistère), d'une fosse-dépotoir pleine de céramiques diverses, commune locale, céramique « à l'éponge », Argonne, « black-burnished ware » du Dorset et contenant également un verre décoré à la feuille d'or et des monnaies datables de 320-340. Cette fosse avait été installée sur l'un des regards de l'aqueduc de Carhaix qui ne fonctionnait donc plus vers le milieu du IV^e siècle.

Le mode de vie des groupes humains installés dans les établissements ruraux à la fin du III^e siècle et au début du IV^e siècle est donc radicalement différent de celui des gaulois romanisés des siècles précédents. Il ne s'agit pas de la pauvreté relative de propriétaires déchus ou de la pauvreté absolue de paysans installés dans les demeures seigneuriales, car tous les sites mentionnés ci-dessus ont livré des céramiques d'importation (Galliou, 1977 B) et parfois des objets luxueux (verre de Persivien), mais d'une véritable barbarisation des habitants qui négligent ainsi volontairement le confort « à la romaine » qu'auraient pu offrir, après quelques travaux, les belles demeures édifiées aux II^e et III^e siècles. Il est, bien sûr, fort tentant de voir là la trace archéologique de ces nouveaux colons, barbares ou semi-barbares, pour lesquels les habitudes romaines n'avaient guère de sens (cf. Cunliffe, 1977, 5).

Si l'on veut bien admettre que des colonies « étrangères » furent implantées dans les campagnes armoricaines dans le double but de participer à l'effort défensif et de remettre en culture des terres laissées en friche, on reste néanmoins confronté à la

question suivante : d'où venaient ces colons implantés par l'autorité romaine ?

Il n'est guère probable qu'aient été déportées en masse, vers l'extrême Ouest de la Gaule, des populations germaniques ou danubiennes, dont la toponymie aurait certainement gardé des traces. L'hypothèse avancée par N. Chadwick (Chadwick, 1965) et récemment reprise par L. Pape (Pape, 1978, 221-228) nous semble, par conséquent, bien plus satisfaisante.

N. Chadwick, se basant sur des textes hagiographiques et sur les listes royales galloises, établit que l'Ouest de la péninsule armoricaine fut peuplé, sur les ordres de l'autorité romaine, par des Celtes venus du Pays de Galles et du Sud de la Grande-Bretagne :

« My own belief is that the west was deliberately relegated to the immigrant Britons by the Roman authorities. The fact that we have no direct evidence is surely of little moment in view both of the sparsity of evidence for the period as a whole, and of the fact that we have no evidence to the contrary. On the other hand, we have ample analogy for such policy elsewhere on the Roman borders at this period » (Chadwick, 1965, 257)

et elle date les premières vagues de colonisation de la fin du III^e siècle et surtout du IV^e siècle (Chadwick, 1965, 258).

Ceci pourrait fort bien correspondre aux données de l'archéologie, mais nous différons cependant de l'argumentation de N. Chadwick quand elle écrit que « the west of the peninsula was left largely unprotected, and this greatly facilitated the immigration of the Celtic population from Great-Britain » (Chadwick, 1965, 255) ; ceci provient seulement d'une mauvaise connaissance du réseau défensif du Bas-Empire.

L. Pape (Pape, 1978, 221-228) a ré-examiné la théorie de Largillière (Largillière, 1925) : ce dernier insistait sur le rôle joué par les « paroisses primitives », les *Plou-* mis en place aux premiers temps de l'immigration bretonne et montrait que ces *Plou-* correspondaient à des unités géographiques nettement délimitées. Mais il ajoutait que ces chefs-lieux avaient été établis sans tenir compte des voies romaines, ce qui est manifestement faux (Pape, 1978, 223-225). Bien au contraire, ces bourgs se

seraient installés « près des voies romaines et le plus souvent sur le bord même de ces voies » (Pape, 1978, 225), et les « paroisses primitives » de la Bretagne recouvriraient des « unités territoriales pré-existantes » fondées, non sur des *fundi* gallo-romains, mais sur des communautés villageoises nées d'un effondrement du système foncier romain (Pape, 1978, 226).

On peut donc admettre que les autorités (romaines ou autres), soucieuses de renforcer la défense de l'Armorique et de reconstruire une économie agricole en pleine débâcle, aient fait venir d'Outre-Manche des contingents de Bretons. Il est sans doute plus difficile de déterminer l'importance et les variations de ce flux.

Il s'agit là, comme nous l'avons vu plus haut, d'une politique parfaitement normale au Bas-Empire et même au-delà : que l'on songe, par exemple, au récit de Nennius qui nous rapporte comment, au V^e siècle, Cunedda et ses fils furent transférés de Manau Gododdin (la région d'Edimbourg) vers le pays de Galles, afin d'en chasser les Irlandais (*Historia Brittonum*, cap. 62). Rappelons aussi qu'au IV^e siècle, Armoricaïns et Bretons entretenaient des relations commerciales régulières, ce qui se marque par la présence, sur les sites armoricaïns, de céramiques romano-britanniques (à Alet, Pont-Croix, Kervel, Quimper, Carhaix) (Fulford, 1977).

Nous pensons que ces premiers contingents de Bretons furent installés dans des *fundi* abandonnés par leurs propriétaires, selon une politique classique à cette époque. Leurs habitudes domestiques (ils viennent de régions très peu romanisées de la Grande-Bretagne) entraînèrent une « barbarisation » de la vie dans les établissements ruraux.

Nous placerions volontiers cette première vague (dont nous ne connaissons pas l'ampleur) dans les années 280-320. Il est sans doute possible de lui attribuer les tombes les plus anciennes du cimetière de Saint-Urnel en Plomeur (Finistère), dont l'une a été datée de 320 à 365 (Giot et Monnier, 1977, 167) ou celles d'une nécropole mal explorée au siècle dernier à Lostmarc'h en Crozon (Finistère), située à peu de distance d'une *villa* occupée dès le second siècle et dans les ruines de laquelle fut exhumé un petit enfouissement de *minimi* — imitations des types officiels pour la plupart — que l'on peut attribuer aux années 380 (Aubin, Galliou, à paraître). Il a, d'autre part, été récemment démontré qu'un

certain nombre de *villae* continuèrent à être habitées pendant tout le IV^e siècle et même pendant les premières années du V^e. Des datations radiocarbone effectuées sur du charbon de bois des thermes du Questel en Concarneau (Finistère) (Sanquer, 1967, 188) et de Kervenennec en Pont-Croix (Finistère) (Sanquer, 1971, 63) ont donné respectivement 370 dnè et 420 dnè, ce que confirme l'analyse de la céramique d'Argonne recueillie sur le site de Pont-Croix (Galliou, 1977 B, 63). Par ailleurs, les thermes du Clos-Lory en Plouasne (Côtes-du-Nord) ont livré une monnaie de Théodose, datable des années 380.

Nous n'avons cependant aucune preuve que, contrairement à ce qui se produit dans d'autres régions de la Gaule, les *villae* de l'Ouest aient été occupées au-delà de 420 dnè. Il est donc possible que les premières années du V^e siècle aient marqué un tournant dans le découpage foncier des terroirs armoricains. Il se peut, en effet, qu'un accroissement important du nombre des immigrés au début du siècle ait fait basculer le système foncier du régime gallo-romain (découpage en *fundi*) vers le système en vigueur dans l'Ouest des Iles Britanniques, où les *villae* sont rares au Pays de Galles (Rivet, 1969, fig. 5.6) et pratiquement absentes à l'Ouest d'Exeter (Rivet, 1969, fig. 5.6 ; Pearce, 1978, 48). Les campagnes armoricaines du début du V^e siècle devaient sans doute ressembler à celles de Cornouailles :

« A landscape quite densely settled with agricultural communities... In the east these settlements seem to be a mixture of homesteads and hamlets, while further west the substantial farmstead is more conspicuous » (Pearce, 1978, 58)

avec leurs hameaux et leurs fermes éparpillés sur le territoire du *Plou-*. Ces nouvelles communautés évitent d'ailleurs les ruines des *villae* et les chefs-lieux des paroisses côtières s'installent toujours à quelque distance de la côte, sur les plateaux, ce qui traduit sans aucun doute une volonté de protection contre des raids maritimes. On notera, au passage, que de nombreux traits de l'évolution de l'occupation du sol se retrouvent dans d'autres régions peuplées de lètes ou de colons, en Belgique (Mertens, Rémy, 1973, 59) et en Bavière (Werner, 1969, 270) par exemple.

Cet ensemble défensif, dont nous avons tenté dans ce qui précède de définir les différentes composantes (points fortifiés, contingents militaires, routes, paysans-soldats), nous semble remar-

quablement cohérent, très proche en fait de celui que l'on rencontre en d'autres parties de l'Empire, en Belgique ou en Afrique du Nord par exemple. On est donc amené à se demander si cette cohérence est voulue ou simplement fortuite.

Nous avons noté plus haut les similitudes de construction que présentent, en dépit de leurs plans différents, les divers points fortifiés : ceci suppose une organisation centrale — probablement militaire — plutôt qu'une réaction locale et désordonnée aux raids et invasions de la fin du III^e siècle (Johnson, 1973, 223). D'autre part, si certaines villes côtières sont fortifiées, d'autres agglomérations ne reçoivent pas de muraille. C'est le cas de petites bourgades, Kérilien ou Douarnenez chez les Osismes, Locmariaquer chez les Vénètes par exemple, mais aussi de deux chefs-lieux de cités, Carhaix et Corseul.

Il faut donc admettre que l'administration dut sélectionner, sur des critères à la fois stratégiques et financiers, les points à fortifier. La stratégie élaborée pour la défense de l'Armorique entraînait, comme nous l'avons vu, l'érection de fortifications suffisamment centrales pour permettre à des troupes mobiles d'intervenir rapidement, et qu'un ennemi maritime plaçait *ipso facto* sur les côtes. D'où la perte d'importance relative de villes comme Carhaix et Corseul qui, situées à l'intérieur des terres, ne pouvaient recevoir de fortifications, et le transfert des capitales des Osismes et de Coriosolites vers Brest et Alet, qui devinrent par la suite sièges épiscopaux. L'importance de Brest et d'Alet fut sans doute accrue par la mission qui leur fut confiée de collecter l'annone, rôle traditionnellement dévolu aux postes fortifiés au Bas-Empire (Jones, 1964, 458-460).

La répartition des fortifications et des troupes — du moins celle que nous révèle la *Notitia Dignitatum* — montre une organisation qui s'appuie encore sur le territoire et les structures de la *civitas* : ceci est particulièrement vrai dans le cas des Namnètes, des Vénètes et des Riedones dont les *civitates* reçoivent chacune une fortification et un contingent de troupes, et dont le territoire des diocèses recouvre presque parfaitement celui de la *civitas*. Les choses sont, par contre, très différentes chez les Coriosolites, dont l'ancien territoire ne correspond nullement à la division épiscopale, et surtout chez les Osismes, dont la cité éclate en trois diocèses, celui de Léon, celui de Trégor et celui de Cornouaille. Les sièges de ces trois évêchés furent Brest (puis

Saint-Pol), Coz-Yaudet (puis Tréguier) et Quimper, deux de ces trois villes ayant reçu des fortifications (le cas de Quimper étant douteux). On peut donc admettre qu'à une certaine époque la défense du territoire des Coriosolites et surtout de celui des Osismes (fédération de *pagi* plus que cité unie) fut remodelée. La *civitas* des Osismes, trop vaste, fut divisée en trois zones de défense dont chacune (si l'on admet que Quimper était également fortifié) était munie d'une enceinte défensive. Si l'on considère que cette division n'apparaît pas dans la liste XXXVII de la *Notitia Dignitatum*, on doit admettre que cet éclatement de la cité des Osismes est postérieur à 370. Nous serions d'ailleurs tenté de le placer sous le règne d'Honorius.

Cette modification des structures défensives des Osismes et des Coriosolites se reflète aussi dans la densité des « paroisses primitives », particulièrement nombreuses dans le Finistère et la moitié occidentale des Côtes-du-Nord (Sanquer, 1977, 50). Cette densité des colonies bretonnes correspond aussi à celle des fortifications, plus fréquentes sur les côtes Nord et Ouest que dans le Sud de la péninsule. La répartition de ces établissements primitifs tend donc à souligner l'acuité des problèmes qui se posaient à l'Ouest de l'Armorique et que les stratèges romains tentèrent de résoudre par une colonisation raisonnée, dirigée, des immigrants bretons (Chadwick, 1965, 277). Ces nouveaux venus furent installés dans les régions les plus directement menacées : il est certain qu'ils surent défendre de manière efficace leur nouvelle patrie (sur la valeur militaire des lètes et fédérés, cf. Ammien Marcellin, XIV, 10,8 ; XV, 5,33, etc...).

On doit cependant reconnaître que ce *Tractus Armoricanus*, dont nous avons montré l'étendue et la complexité, ne peut avoir été conçu d'une seule pièce et qu'il est le fruit de modifications ayant, au cours des ans, amélioré un schéma de base. Il nous faut, dès lors, tenter d'en faire l'historique.

On attribue généralement les enceintes urbaines du Nord-Ouest de la Gaule à l'empereur Probus (276-282), dont le lointain successeur Julien (361-363) louait l'énergie (*Convivium*, 314 b). On lui reconnaît, en effet, la création ou la réfection de plus de soixante-dix murailles de villes, aux travaux desquelles il avait l'habitude d'employer ses soldats (Aurelius Victor, *Liber de Caesaribus*, XXXVII, 4). Il est probable, cependant, que ces travaux, entamés après la grande invasion de 275-276, ne purent

prendre fin avant la fin du règne de Probus et qu'ils furent encore retardés par les divers troubles qui suivirent la mort de cet empereur (Johnson, 1973, 222). Peut-être est-ce ainsi qu'il faut comprendre l'inscription fragmentaire mise au jour à Nantes en 1805 et dédiée à Constance Chlore (293-306) (*C.I.L.* XIII, 3113).

Un certain nombre de remparts armoricains ont livré des éléments datables. La muraille qui ceinture le promontoire d'Alet contenait une monnaie de Tetricus (Langouët, 1973, 43), mais le *castellum* qui aurait abrité les *Martenses* devrait être daté des années 340 dnè (Langouët, 1973, 61-65). L'enceinte de Rennes est, elle aussi, postérieure au règne de Tetricus, car plusieurs milliaires de cet empereur étaient inclus dans la muraille (Banéat, 1909, n° 1495-6). L. Pape la date du règne de Probus, ce qui est très vraisemblable (Pape, 1972, 38). On pourrait d'ailleurs attribuer au même empereur le début de la construction du rempart qui protège Nantes, car ses fondations comportaient une douzaine de milliaires, dont deux de Tacite (275-276).

Les murs de Morlaix contenaient, comme nous l'avons vu, un certain nombre d'*antoniniani*, dont les plus récents sont de Gallien (émissions de 257-258). Nous hésitons pourtant à placer si tôt dans le siècle une muraille de ville et il n'est pas impossible que ce rempart (s'il existe vraiment) soit contemporain de ceux de Rennes et Nantes.

Les fortifications qui protègent Brest et Vannes n'ont, par contre, pas livré d'éléments directement datables. On peut néanmoins admettre qu'ils sont postérieurs aux enfouissements effectués à proximité sous le règne de Postume (Vannes : Brenot, 1963 ; Brest : Mauries, 1863) et R. Sanquer place la construction du fort de Brest entre 275 et 325 (Sanquer, 1977, 47-8). Rien, enfin, ne nous permet de dater les sites de Cesson et du Yaudet.

On voit donc que vers 300 l'Armorique est pourvue d'une ceinture fortifiée où sont très certainement stationnées des troupes d'intervention. Il s'agit là d'une première ébauche du *Tractus Armoricanus et Nervicanus*, d'une ligne défensive qui court des Pyrénées au Pas-de-Calais et qui pourrait avoir été défendue par trois légions, la *Prima Flavia Pacis*, la *Secunda Flavia Virtutis* et la *Tertia Flavia Salutis* (Hoffmann, 1969, 190). Il y a donc là un système très cohérent, servant de deuxième ligne de défense

aux forts du *Litus Saxonicum* élevés entre 260 et 300 pour barrer le chemin aux pirates de la mer du Nord (Johnson, 1976, 96), et qui pourraient également avoir servi de points d'appui lors des campagnes de Maximien contre les Bagaudes. Il n'est d'ailleurs pas impossible que quelques contingents bretons aient été installés à cette époque dans l'Ouest de l'Armorique.

Les cités de l'Ouest devaient la mise en place de ce premier réseau, de ce proto-*Tractus*, aux empereurs de la Tétrarchie (Hoffmann, 1969, 190), à l'autorité et à la discipline de Dioclétien en particulier. L'inscription de Nantes, dédiée à Constance Chlore (cf. *supra*), souligne sans doute l'attachement des Armoricains à l'un de ceux qui avaient su éloigner les dangers de leurs côtes.

L'usurpation du chef de la flotte de la Manche, le Ménape Carausius qui prit la pourpre en 286 (Johnson, 1976, 25), n'a guère laissé de trace en Armorique, bien que certains historiens (Jullian, 1926, VII, 63, note 3 ; Hatt, 1966, 245 ; Johnson, 1976, fig. 13) aient considéré que son autorité s'était étendue à tout le Nord-Ouest de la Gaule (8). La fin de sa tentative, en 293, ouvrait en Armorique une nouvelle ère de paix civile et militaire.

Le long règne de Constantin semble, en effet, marquer dans l'Ouest un renouveau des échanges économiques à longue distance, très certainement fondé sur une nouvelle prospérité et sur une protection accrue des voies de circulation : les enfouissements monétaires que l'on peut attribuer à cette période sont rares et ne traduisent pas nécessairement des difficultés militaires. L'Armorique reçoit à cette époque des céramiques « de luxe » qu'elle importe parfois de fort loin, de Saintonge (céramique « à l'éponge »), de la forêt d'Argonne (céramiques d'Argonne décorées à la molette), du Sud des Iles Britanniques (« New Forest ware » de la région de Southampton, « black-burnished ware » du Dorset), et les fouilles et prospections récentes ont montré que ces céramiques se rencontraient sur la plupart des sites occupés au IV^e siècle, tant urbains que ruraux (Galliou, 1977 B). On a d'ailleurs l'impression qu'existe une communauté commerciale atlantique, liant étroitement les côtes de la Gaule aux rivages bretons (Fulford, 1977, 69-70) : des céramiques « à l'éponge » sont vendues sur toute la

(8) Une seule monnaie de cet empereur est connue en Armorique, à Corseul : D : IMP CARAVSIVS P.F AVG ; R : PAX-AVG ; Galliou, 1977 C, n° 148.

côte Sud de la Bretagne, de Londres à Bristol (Fulford, 1977, fig. 4) et des épingles de jais d'un type produit à York figurent parmi les biens inhumés à Douarnenez dans le sarcophage d'une dame de qualité (Galliou, 1974, 42). De l'Est de la Gaule provient la céramique d'Argonne, très abondante sur certains sites (Langouët, 1977, 3), et de Rhénanie ou du Nord de la Gaule arrivent des vases de verre (« Eau de Cologne Flaschen » de Clohars-Carnoët (Finistère) (Galliou, 1974, 37), verres à bord rentrant de Douarnenez (Galliou, 1974, 41) (9), barillet frontinien d'Hillion (Côtes-du-Nord) (Goublaye de la Ménorval, 1895, 204, 207), etc...). Une pendeloque de verre, récemment mise au jour à La Chapelle-des-Fougeretz (Ille-et-Vilaine) et représentant le Bon Pasteur, pourrait même provenir de Syrie.

Ce nouvel essor commercial correspond, bien sûr, à un enrichissement de certains secteurs de la société, surtout sensible dans les villes d'ailleurs. A Corseul, les fouilles récentes ont mis au jour de vastes thermes édifiés sous la Tétrarchie et modifiés sous Constantin (Sanquer, 1973, 363-5), tandis qu'à Carhaix (chevalière en or ; Galliou, 1976 A, 87-90), à Douarnenez (sarcophage de plomb avec riche mobilier ; Galliou, 1974, 39-42) ou à Nantes (sarcophages de plomb à Saint-Donatien (Cahour, Kerviler, Petit, 1874, 19-129) et à Saint-Similien (Maître, 1896, 187-8), des trouvailles diverses signalent l'existence de classes aisées. Il se peut d'ailleurs que certains établissements ruraux, près desquels furent exhumés des sarcophages de plomb, aient abrité de riches gallo-romains revenus (ou restés) sur leurs terres après la tourmente des années 280 ou des fédérés enrichis. Aucune fouille scientifique n'a montré la nature de ces occupations. Il faut enfin ajouter que certains *fana* ruraux, Mauves (Loire-Atlantique) (Hyvert, 1979) en particulier, semblent avoir été rebâties ou re-fréquentées au début du IV^e siècle.

Cette prospérité apparente traduit sans aucun doute une accalmie dans les raids maritimes, due à l'efficacité du *Litus Saxonicum* et des défenses érigées en Armorique. Constantin semble d'ailleurs être intervenu avec vigueur contre les peuples maritimes de la mer d'Irlande, car Eusèbe de Césarée, dans sa *Vita Constantini*, nous apprend que « l'empereur soumit les peuples

(9) Un groupe de verres identiques a été mis au jour à York (dans une sépulture également) ; cf. R.C.H.M., *Eburacum, Roman York*, London, 1962, p. 140, H.G. 146.1 et 146.2.

vivant au bord de l'Océan occidental » et prit à cette occasion le titre de *Britannicus Maximus*. Le catalogue des monnaies mises au jour à Alet montre un minimum entre 313 et 330, ce qui peut correspondre à une baisse d'activité sur le site.

Ce répit devait cependant être de courte durée, car dès 343 la traversée de la Manche était considérée comme périlleuse (Julius Firmius Maternus, *De Errore Profanorum Religionum*, XXXVIII, 6). Par ailleurs, la circulation monétaire s'interrompt vers 360 sur la majorité des sites ruraux de l'Ouest de l'Armorique où les dernières monnaies sont des imitations du type « GLORIA EXERCITVS/1 étendard » ou des *nummi* officiels du type « FEL. TEMP. REPARATIO/Cavalier tombé » des années 355-360 (Keradenec en Saint-Frégant (Sanquer, Galliou, 1972, 213) ; Kervenennec en Pont-Croix (Sanquer, 1971, 62) ; Le Lodo en Arradon (Morbihan) (de Fréminville, 1857, 66-67) ; Les Bosséno en Carnac (Miln, 1877, 129, 152, 153) ; Saint-Philibert (Marseille, 1972, 27) ; Plomarc'h en Douarnenez (Sanquer, Galliou, 1972 A, 211) ; *fanum* de Trogouzel (renseignement de Michel Clément) ; région de Plouguerneau (Sanquer, Cariou, 1969, 209, n° 88) ; *fanum* de Mauves (Hyvert, 1979, 84-86), etc...

Ceci ne signifie pas, bien entendu, que toute vie s'arrête dans ces établissements, mais peut s'interpréter de diverses manières, par une baisse sensible de la production des ateliers monétaires ou par le passage à une économie de troc, semblable à celle du Haut-Moyen Age. Les années 350-360 furent, en effet, très dures pour la Gaule. Profitant de l'usurpation de Magnence et de l'extermination de la moitié du corps de bataille de l'Empire à Mursa (Hatt, 1966, 293), les barbares passèrent le Rhin et envahirent le Nord-Est de la Gaule dans l'été 352, détruisant plus de quarante villes et s'installant de manière permanente entre Rhin et Moselle.

Les luttes intestines entre prétendants à l'Empire, l'aspiration vers l'Est des troupes installées sur les côtes armoricaines peuvent vraisemblablement expliquer une chute de l'activité d'Alet entre 346 et 364 (Brenot, 1974, 131), alors même que L. Langouët date des années 340 la construction du *castellum* (Langouët, 1973, 62). Il n'est donc pas impossible que des pirates nordiques ou irlandais aient profité de l'affaiblissement momentané des défenses côtières pour ravager les côtes de la Gaule et porter un sérieux coup au commerce maritime. Mais la chute des importations

d'Argonne à Alet entre 350 et 365 (Langouët, 1977, 8) peut s'expliquer aussi par la ruine partielle des ateliers de l'Est lors de l'invasion de 352, ainsi que, si l'on admet l'existence d'une ponction opérée par Magnence sur les troupes du *Tractus*, par une forte réduction du marché.

Nous ne savons guère si la description qu'Ammien Marcellin donne de la Gaule pour l'année 355 (Ammien Marcellin, XV, 5,2 ; XV, 8,1) peut également s'appliquer à l'Armorique, mais il semble que le nouvel empereur, Julien, ait réussi à rétablir la situation militaire dans l'Ouest. Comme l'écrit J.-J. Hatt : « Il laissait derrière lui, en plus d'une terreur salutaire chez les barbares, un pays réorganisé et fortifié, de bons généraux et de bons administrateurs » (Hatt, 1966, 315).

Ce fragile équilibre fut cependant bientôt rompu par la mort de Julien lors d'une expédition contre les Perses (Ammien Marcellin, XXV, 3). Le nouvel empereur, Valentinien, fut contraint devant l'immensité de la tâche défensive de partager l'Empire, confiant l'Orient à son frère cadet Valens (364). La situation s'était, pendant ce temps, sérieusement dégradée dans l'Ouest. Les Pictes, les Scots et les Attacots avaient remporté plusieurs victoires dans les environs du mur d'Hadrien et sur les côtes occidentales de la Bretagne (Ammien Marcellin, XXVI, 4,5), et en 367 une *barbarica conspiratio* (Ammien Marcellin, XXVII, 8,1) amena l'effondrement des défenses du mur, tandis que des expéditions maritimes conjointes (irlandaises ?) étaient à l'origine de la mort, en 367, de Nectaridus, *comes maritimi tractus*. Nous n'avons certes pas de preuve d'une quelconque présence ennemie dans les parages de l'Armorique dans les années 363-370, mais la réorganisation du *Tractus* sous Valentinien montre bien que ces côtes étaient directement menacées.

Valentinien, pressé par ses conseillers et par des délégations des cités gauloises (Ammien Marcellin, XXVI, 5,12) s'installa à Lutèce et s'occupa au premier chef de la Gaule en réorganisant l'armée dans ses structures et son approvisionnement (Hatt, 1966, 319). Une campagne habilement menée en Bretagne par le comte Théodose (le père du futur empereur Théodose I) en 368-369 permit de repousser les assaillants.

Il restait cependant à consolider un réseau défensif sérieusement ébranlé par les invasions. Le *limes* rhénan fut densifié par

l'érection de tours de surveillance et même de nouveaux *castella* (Altrip, Alzey, etc...). On attribue également à Théodose la réfection du mur d'Hadrien (Frere, 1967, 354-5) ainsi que la construction de tours de surveillance sur les côtes du Yorkshire (Frere, 1967, 356). Les forts qui jalonnaient les rivages de la mer d'Irlande furent également renforcés à cette époque, bien que l'on puisse discuter les raisons de cette opération (Dornier, 1967).

Nos connaissances des forts du *Tractus* ne sont pas suffisantes pour que nous puissions conclure à de quelconques réfections sous Valentinien. Tout au plus, une brique découverte dans le mur d'enceinte de Rennes et portant l'estampille du *faber VALENTINVS* (Banéat, 1909, n° 1874) pourrait-elle dater de cette période.

Il est néanmoins des plus vraisemblables que le réseau défensif de l'Armorique fut renforcé sous Valentinien. Les *Martenses* et les *Superventores Juniores* sont certainement arrivés en Armorique entre 367 et 370 (cf. *supra* pour les *Martenses*): si l'on suit l'ingénieux raisonnement d'Hoffmann (Hoffmann, 1969, 117 sq.), le qualificatif du deuxième corps de troupe provient de la division de l'armée de campagne entre Valentinien et Valens en 364, les *Seniores* restant en Occident avec le frère aîné (Valentinien) et les *Juniores* accompagnant Valens en Orient. La présence des *Juniores* à Nantes ne pourrait donc s'expliquer que par un transfert de ces troupes vers l'Ouest au moment du renforcement du potentiel défensif qui suivit les événements de 363-368. L'analyse des monnaies mises au jour à Alet montre d'ailleurs fort bien que le site fut densément occupé entre 364 et 378 (Brenot, 1974, 131).

On peut également attribuer à la même période les tombes de lètes francs découvertes à Guer ainsi peut-être que celles d'Etel et de Pont-de-Buis (cf. *supra*). Cette présence « militaire » se marque aussi par la perte (ou le dépôt) d'un certain nombre de *solidi* frappés pour Valentinien ou Valens (Lampaul-Guimiliau, Saint-Servais, Buhulien et peut-être Le Guerno, Elven, Le Palais, Guérande, région de Morlaix).

L'Armorique fut donc dotée, dans les années 370, d'un réseau défensif parfaitement achevé, de ce *Tractus Armoricanus* commandé par un *dux* dont la *Notitia Dignitatum* offre un descriptif sommaire. Il comporte, outre des points fortifiés et un ensemble de routes stratégiques, des contingents de fédérés d'origine bretonne.

La période qui s'étend de la mort de Valentinien (375) à l'accession d'Honorius (395) est, par contre, beaucoup plus obscure. Le numéraire devient extrêmement rare dans l'Ouest (ce qui est d'ailleurs un phénomène généralisé, cf. Reece, 1978, 131) et l'on ne peut guère signaler que quelques monnaies de bronze isolées, de Théodose à Plouasne (cf. *supra*) et Coz-Yaudet (du Mottay, 1869, 145), de Valentinien II à Morlaix et Rennes, d'Arcadius à Corseul.

Il est vraisemblable cependant que Gratien (375-383) sut donner à la Gaule « ses derniers beaux jours » (Jullian, cité par Hatt, 1966, 329), car il semble que le premier palais épiscopal ait été construit à Alet dans les années 380 (Langouët, 1974, 128).

L'usurpation du *Dux Britanniarum* Maxime en 383 mit un terme à cette période de paix. Mécontent de la lenteur de son avancement, il passa en Gaule à la tête de troupes retirées des frontières Nord et Ouest de la Bretagne (Frere, 1967, 361-2), vainquit et fit tuer Gratien (383) avant d'être lui-même éliminé par Théodose en 388. Plusieurs monnaies découvertes en Bretagne (*solidi* à Saint-Pol-de-Léon et Plounéventer, *nummus* à Lampaul-Guimiliau) pourraient refléter l'implantation de nouveaux contingents bretons dans le Léon, et l'on peut se demander si la légende de la prise de la Bretagne et de Rennes par Maxime, que nous a transmise Geoffrey de Monmouth, évêque de Saint-Asaph au début du XII^e siècle (*History of the Kings of Britain*, Book V, 12-13), n'est pas née de faits semblables. La tactique adoptée par Maxime, l'installation de camps sur les promontoires, la distribution d'or et d'argent aux membres de l'armée, la cession de la province à un roitelet soumis (Conan Mériadec) donnent une curieuse impression de déjà vu (Chadwick, 1965, 259).

Maxime fut lui aussi irrésistiblement attiré vers le pouvoir impérial et l'Italie, entraînant à sa suite une partie des troupes chargées de la défense de la Gaule. Les ennemis de l'Empire en profitèrent comme d'habitude, tant sur le *limes* rhénan qui fut franchi en 388 qu'en Bretagne et en mer d'Irlande. L'installation d'Irlandais dans la presqu'île de Lleyn (Nord du Pays de Galles) et de la tribu des Deisi dans le Pembrokeshire et la péninsule de Gower est attestée dès la fin du siècle. Il est certain que les Irlandais avaient là des bases de départ excellentes, leur permettant de piller les villes bretonnes (Wroxeter par exemple ; Frere, 1967, 362), mais aussi les côtes armoricaines qui furent ravagées dès

avant 400 par les pirates de Niall des Neuf Otages (Dornier, 1967, 16).

Le pouvoir central ne parvint à rétablir la situation que vers 396-398, sous le règne du jeune Honorius, conseillé par le général vandale Stilichon. Une expédition maritime dans la mer d'Irlande (Claudien, *De consulatu Stilichonis*, ii, 250-5) écarta pour un temps les pirates des côtes de Bretagne et de Gaule. Un nombre relativement important de *solidi* d'Honorius (Plessala (enfouissement), Plouneventer, Scaër, Bourgneuf) semble dénoter un renforcement du réseau défensif et une nouvelle vague d'importations de céramique d'Argonne (Alet et Pont-Croix en particulier) (Langouët, 1977, 7-8) suppose des communications maritimes relativement sûres. Mais l'enfouissement de Plessala (Côtes-du-Nord) peut également traduire une réalité bien moins noble, celle d'une thésaurisation devant une pression fiscale devenue insupportable (cf. Hatt, 1966, 361-2), dont une vieille plainte bretonne, recueillie dans le pays de Tréguier, est peut-être le lointain témoin (Pape, 1978, 216).

Les documents archéologiques concernant l'aube du V^e siècle armoricain sont extrêmement minces et un *solidus* recueilli à Bruz, près de Rennes, et frappé pour Constantin III (407-411) est l'unique monnaie de cette période en Armorique. Quelques textes nous donnent cependant un tableau effrayant de la Gaule : saint Jérôme (*Ep.*, 123,15) nous dépeint la famine qui règne dans le pays (cf. aussi la plainte bretonne mentionnée ci-dessus) et la comédie du grognon, le *Querolus*, composée vers 420, souligne le dénuement d'une population écrasée d'impôts.

La Bretagne ayant, d'autre part, été vidée de ses troupes par Constantin III et les forts du *Litus Saxonicum* abandonnés (Johnson, 1976, 151), les Armoricains se trouvèrent soudain en première ligne, exposés aux coups des pirates saxons ou irlandais. Ils n'avaient plus grand-chose à attendre d'une administration centrale affaiblie, que préoccupait surtout la défense de l'Italie et des restes du *limes* rhénan. Le rescrit d'Honorius (410), réponse à une supplique des *civitates* de Bretagne, est un aveu implicite d'impuissance, car il autorise les civils à s'armer et à transgresser ainsi l'une des lois fondamentales de l'Empire, la *lex Julia de vi publica*. On croit, à travers le récit de Zosime (Zosime, *Historia Nova*, VI, 5), deviner l'exaspération de peuples écrasés d'impôts, tenaillés par la disette, rongés par les affrontements sociaux,

devant la carence du pouvoir impérial et les guerres incessantes entre prétendants à l'Empire :

« Les barbares habitant au-delà du Rhin attaquèrent en masse, de tous côtés, ce qui détermina les habitants de la Bretagne et certaines des nations de la Gaule à se révolter contre l'autorité romaine et à vivre indépendants, sans obéir plus longtemps aux lois romaines... Les Bretons prirent les armes et, bravant les dangers pour assurer leur propre indépendance, libérèrent leurs cités des barbares qui les menaçaient. De même, toute l'Armorique et d'autres provinces gauloises, ayant imité les Bretons, se mirent en liberté, chassant les magistrats romains et établissant un gouvernement à leur guise » (Zosime, *Historia Nova*, VI, 5).

L'action fut sans aucun doute menée par les notables des cités, dont les intérêts étaient directement menacés, plutôt que par les masses paysannes, et l'on peut d'ailleurs se demander si l'éclatement de la cité des Osismes, évoqué plus haut, ne doit pas être attribué à cette nouvelle administration, que les limites administratives rigides ne concernaient plus guère.

Nous placerions volontiers, dans ces années 410-420, l'arrivée de contingents massifs de Bretons en Armorique. L'établissement de tribus irlandaises dans le Pays de Galles ne peut d'ailleurs qu'avoir précipité ce mouvement. La récente autonomie de l'Armorique supposait aussi le départ des troupes « régulières », et il n'est donc pas impossible que les régiments mentionnés dans la liste VII de la *Notitia Dignitatum*, une fois retirés d'Armorique, aient fait partie d'une armée de réserve des Gaules (Hatt, 1966, 357). Aucune monnaie officielle n'arrive non plus en Armorique après 411, et ceci pendant une vingtaine d'années. Il est donc fort possible que de nouveaux colons aient été appelés et installés par les cités armoricaines pour renforcer leur potentiel défensif. Dès lors, malgré une brève reprise en main de l'Ouest de la Gaule par Exsuperantius en 416 (Rutilius Namatianus, *Itin.* I, V, 216 sq.), la défense de l'Armorique passait entre les mains des Armoricains et des Bretons. L'Armorique allait devenir Bretagne.

PATRICK GALLIOU

Université de Bretagne Occidentale - Brest

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations utilisées :

B.S.A.F. = Bulletin de la Société Archéologique du Finistère.

B.S.A.I.V. = Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine.

B.S.A.N.L.I. = Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

B.S.E.C.D.N. = Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord.

B.S.P.M. = Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan.

*

**

Abgrall, 1919 = Chanoine Abgrall, Etablissement romain de Gorrébloué en Plouescat, *B.S.A.F.*, XLVI, 1919, 32-48, 64.

André, 1962 = J. André, Inventaire des objets gallo-romains en bronze du musée de Vannes (Morbihan), *Ogam*, XIV, fasc. 4-5, Septembre 1962, 407-415.

André, Bertrand, 1974 = P. André, R. Bertrand, Le domaine gallo-romain du Mané-véchen en Plouhinec (Morbihan), *Bulletin de la Société lorientaise d'archéologie*, 1974, 18-20.

Banéat, 1909 = P. Banéat, *Catalogue du musée archéologique et ethnographique de la ville de Rennes*, Rennes, Oberthur, 1909.

Barfield, 1968 = L.M. Barfield, Ein Burgus in Froitzheim (Kreis Düren), in, L. Barfield u.a., *Beiträge zur Archäologie des römischen Rheinlandes*, Düsseldorf, 1968 (*Rheinische Ausgrabungen*, Bd. 3).

Bernier, 1971 = G. Bernier, L'habitat gallo-romain de Keriaker, commune de Saint-Pierre-Quiberon, *Annales de Bretagne*, LXXVIII, 1, 1971, 249-256.

de Blois, 1874 = A. de Blois, Fouille du tumulus de Porz-carn, *B.S.A.F.*, I, 1873-1874, p. 110-111.

Bersu, 1964 = G. Bersu, *Die spätrömische Befestigung « Bürge »*, München, 1964 (*Münchner Beiträge*, Bd. 10).

Böhme, 1974 = H.W. Böhme, *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire*, München, 1974, 2 vol. (*Münchner Beiträge*, Bd. 19).

Boube, 1960 = J. Boube, Fibules et garnitures de ceinture d'époque romaine tardive, *Bulletin d'archéologie marocaine*, IV, 1960, 319-379.

- Brenot, 1963 = C. Brenot, Le trésor de Vannes, *Revue numismatique*, V, 1963, 159-163.
- Brenot, 1974 = C. Brenot, Les monnaies romaines des fouilles d'Alet, *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, 2, 1974, 131-142.
- Bullinger, 1969 = H. Bullinger, *Spätantike Gürtelbeschlüge*, Bruges, De Tempel, 1969, 2 vol. (*Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, vol. XII).
- Cahour, Kerviler, Petit, 1874 = Abbé Cahour, R. Kerviler, M. Petit, Compte rendu des fouilles faites à Saint-Donatien en 1873, *B.S.A.N.L.I.*, 13, 1874, 19-129, 14 pl.
- Chadwick, 1965 = N. Chadwick, The colonization of Brittany from celtic Britain, *Proceedings of the British Academy*, LI, 1965, 235-299.
- Decombe, 1881 = L. Decombe, Le trésor du jardin de la Préfecture à Rennes, *B.S.A.I.V.*, XV, 1881, 317-508.
- du Chatellier, 1907 = P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes, 2^e éd., 1907.
- Chiché, 1969 = B. Chiché, Observations sur les céramiques gallo-romaines découvertes à Corseul et à Plémy (Côtes-du-Nord), *Annales de Bretagne*, LXXVI, 1, 1969, 215-228.
- de Courcy, 1879 = P. de Courcy, Notice relative à une découverte de monnaies romaines faite aux environs de Saint-Pol-de-Léon, *B.S.A.F.*, VI, 1879, 113-118.
- Cunliffe, 1977 = B. Cunliffe, The Saxon Shore - some problems and misconceptions, in, D.E. Johnston (éd.), *The Saxon Shore*, London, 1977, 1-6 (*C.B.A. Research Reports*, 18).
- Cunliffe, 1978 = B. Cunliffe, *Hengistbury Head*, London, Paul Elek, 1978.
- Demougeot, 1969 = E. Demougeot, *La formation de l'Europe et les invasions barbares*; t. I, *Des origines germaniques à l'avènement de Dioclétien*, Paris, Aubier, 1969.
- Dornier, 1967 = A. Dornier, Was there a coastal *limes* in western Britain in the fourth century? *Roman frontier studies*, Tel-Aviv, 1967, p. 15-20.
- Eveillard, 1975 = J.-Y. Eveillard, *La voie romaine de Rennes à Carhaix. Recherches autour d'un itinéraire antique*, Brest, Auteur, 1975.
- Eveillard, Dizerbo, 1976 = J.-Y. Eveillard, A.-H. Dizerbo, Un trésor monétaire du III^e siècle à Morgat en Crozon, *B.S.A.F.*, CIV, 1976, 71-95.

- Fleuriot, 1954 = J.-L. Fleuriot, Une « civitas » éphémère : le Coz-Yaudet, *Annales de Bretagne*, 1954, 328-336.
- Fowler, 1960 = E. Fowler, The origins and developments of the penannular brooch in Europe, *Proceedings of the Prehistoric Society*, XXVI, 1960, 149-177.
- Foy, 1977 = D. Foy, Verreries paléochrétiennes découvertes récemment à Marseille, *Revue archéologique de Narbonnaise*, X, 1977, 273-286.
- de Fréminville, 1857 = M. de Fréminville, Restes d'un établissement gallo-romain découvert au Lodo, commune d'Arradon, *Bulletin de la Société archéologique du Morbihan*, 1857, 51-67.
- Frere, 1967 = S.S. Frere, *Britannia*, London, R.K.P., 1967.
- Fülep, 1977 = F. Fülep, *Roman cemeteries in the territory of Pécs (Sopianae)*, Budapest, 1977.
- Fulford, 1977 = M. Fulford, Pottery and Britain's foreign trade in the later Roman period, in, D.P.S. Peacock (éd.), *Pottery and early commerce*, London, Academic Press, 1977, 35-84.
- Galliou, 1971 = P. Galliou, La céramique de Plomarc'h en Ploaré-Douarnenez, *Annales de Bretagne*, LXXVIII, 1, 1971, 219-239.
- Galliou, 1974 = P. Galliou, Deux mobiliers funéraires d'époque romaine anciennement découverts dans le Finistère, *B.S.A.F.*, CII, 1974, 35-46.
- Galliou, 1975 = P. Galliou, Les objets de parure et de toilette découverts à Alet, *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, 3, 1975, 77-85.
- Galliou, 1976 = P. Galliou, *Catalogue des collections gallo-romaines du Musée de Morlaix*, Morlaix, 1976.
- Galliou, 1976 A = P. Galliou, Les premiers chrétiens du diocèse de Cornouaille ? *B.S.A.F.*, CIV, 1976, 87-91.
- Galliou, 1977 = P. Galliou, La fibule, dans J.-P. Bardel, P. Galliou, P.-R. Giot, S. Picot, Une tombe à sépultures multiples du Bas-Empire romain découverte aux Sables-d'Or-les-Pins en Pléhérel (Côtes-du-Nord), *Archéologie en Bretagne*, 13, 1977, 29-34.
- Galliou, 1977 A = P. Galliou, Fibules armoricaines IV, *Archéologie en Bretagne*, 16, 1977, 15-26.
- Galliou, 1977 B = P. Galliou, Les importations de céramiques du IV^e siècle en Armorique, *Figlina*, 2, 1977, 85-95.
- Galliou, 1977 C = P. Galliou, *Catalogue du musée de Corseul : fibules, estampilles sur sigillée, monnaies*. Inédit.

- Galliou, Le Bihan, 1974 = P. Galliou et J.-P. Le Bihan, Quimper antique, *Archéologia*, 74, 1974, 16-20.
- Galliou, Le Bihan, 1977 = P. Galliou, J.-P. Le Bihan, Les monnaies romaines recueillies sur le site de Roz-avel, *Archéologie en Bretagne*, 14, 1977, 9-13.
- Garlan, 1971 = Y. Garlan, Rapport de fouilles inédit (Archives de la D.A.H.B.), 1971.
- Gaultier du Mottay, 1869 = J. Gaultier du Mottay, *Recherches sur les voies romaines du département des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1869.
- Gaultier du Mottay, 1885 = J. Gaultier du Mottay, *Répertoire archéologique des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1885.
- Giard, 1969 = J.-B. Giard, La monnaie locale en Gaule à la fin du III^e siècle, reflet de la vie économique, *Journal des savants*, janvier-mars 1969, 5-34.
- Giot, 1977 = P.-R. Giot, Un aspect méconnu du déclin du Bas-Empire, *B.S.A.F.*, CV, 1977, 97-8.
- Giot, Monnier, 1977 = P.-R. Giot, J.-L. Monnier, Le cimetière des anciens Bretons de Saint-Urnel ou Saint-Saturnin en Plomeur (Finistère), *Gallia*, XXV, 1977, 141-171.
- Goublaye de la Ménorval, 1895 = M. de la Goublaye de la Ménorval, Note sur un cercueil de plomb découvert à Hillion, *B.S.E.C.D.N.*, XXXIII, 1895, 204-7.
- Harmois, 1912 = A.-L. Harmois, Inventaire des découvertes archéologiques des Côtes-du-Nord, Arrondissement de Lannion, *B.S.E.C.D.N.*, L, 1912.
- Hatt, 1966 = J.-J. Hatt, *Histoire de la Gaule romaine*, Paris, Payot, 1966.
- Hawkes, 1961 = S.C. Hawkes, G.C. Dunning, Soldiers and settlers in Britain, 4th to 5th century, with a catalogue of animal-ornemented buckles and related belt-fittings, *Medieval archaeology*, V, 1961, 1-70.
- Hawkes, 1972 = S.C. Hawkes, A late Roman buckle from Tripontium, *Transactions of the Birmingham and Warwickshire Archaeological group*, 85, 1972, 145-8.
- Hawkes, 1974 = S.C. Hawkes, Some recent finds of late Roman buckles, *Britannia*, V, 1974, 386-393.
- Hoffmann, 1969 = D. Hoffmann, *Das spätrömische Bewegungsheer*, Düsseldorf, Rheinland-Verlag, 1969, 2 vol.

- Hyvert, 1979 = J. Hyvert, Mauves-sur-Loire. Le sanctuaire de Vieille-Cour. Etat des travaux en 1978, *Archéologie en Bretagne*, 20-21, 1979, 84-86.
- Jacq, 1943 = M. Jacq, Une sépulture gallo-romaine, *B.S.P.M.*, 1943, 9 (P.V. du 11/3/1943).
- Johnson, 1973 = S. Johnson, A group of late Roman city walls in Gallia Belgica, *Britannia*, IV, 1972, 210-223.
- Johnson, 1976 = S. Johnson, *The Roman forts of the Saxon Shore*, London, Paul Elek, 1976.
- Jones, 1964 = A.H.M. Jones, *The later Roman Empire*, Oxford, 1964.
- Jullian, 1926 = C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, 1926.
- Kent, 1956 = J.P.C. Kent, Gold coinage in the Later Roman Empire, in, R.A.G. Carson, C.H.V. Sutherland (eds.), *Essays in Roman coinage presented to Harold Mattingly*, Oxford, O.U.P., 1956, 190-204.
- de la Borderie, 1905 = A. le Moine de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, Rennes, Plihon, 1905, t. I.
- Lafaurie, 1958 = J. Lafaurie, Le trésor de Chécy (Loiret), in, J. Gricourt, G. Fabre, M. Mainjonet, J. Lafaurie, *Trésors monétaires et plaques-boucles de la Gaule romaine*, Paris, 1958.
- de la Martinière, 1927 = J. de la Martinière, L'enceinte romaine de Vannes, *Annales de Bretagne*, 1927, 108-121.
- Langouët, 1973 = L. Langouët, *Alet, ville ancienne*, Thèse inédite, Rennes, 1973.
- Langouët, 1974 = L. Langouët, Fouille d'un édifice du IV^e siècle à Alet, *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, 2, 1974, 79-88.
- Langouët, 1977 = L. Langouët, Un nouveau lot de céramiques d'Argonne décorées à la molette retrouvé à Alet, *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, 5, 1977, 3-18.
- Langouët, 1978 = L. Langouët, Les céramiques gauloises d'Alet, *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, 6, 1978, 37-104.
- Lantier, 1948 = R. Lantier, Un cimetière du IV^e siècle au « Mont-Augé » (Vert-la-Gravelle, Marne), *L'antiquité classique*, XVII, 1948, 373-401.
- Largillière, 1925 = R. Largillière, *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, Rennes, 1925.
- Lefevre, 1960 = G. Lefevre, Le trésor du chapitre et la patère d'or de Rennes, *Annales de Bretagne*, LXVII, 1, 1960, 93-102.

- Lot, 1947 = F. Lot, *La Gaule*, Paris, 1947.
- Maître, 1896 = L. Maître, L'église Saint-Similien de Nantes, *B.S.A.N. L.I.*, 35, 1896, 175-192.
- Marsille, 1972 = L. Marsille, *Répertoire archéologique du Morbihan gallo-romain*, Vannes, 1972.
- Mauries, 1863 = M. Mauries, Médailles impériales trouvées à Brest, *Le collectionneur breton*, III, 1863, 135-138.
- Mazères, 1936 = R. Mazères, Les sépultures du Coz-Yaudet, *B.S.E. C.D.N.*, LXVIII, 1936, 215-221.
- Merlat, 1956 = P. Merlat, Considérations préliminaires sur l'établissement gallo-romain de Trouguer en Cléden-Cap-Sizun, *Annales de Bretagne*, LXIII, 1956, 1, 109-124.
- Mertens, 1962 = J. Mertens, Oudenburg et le *litus saxonicum* en Belgique, *Archaeologia Belgica*, 62, 1962, 51-62.
- Mertens, Rémy, 1973 = J. Mertens, R. Rémy, Un refuge du Bas-Empire à Epraves, *Archaeologia Belgica*, 144, 1973, 4-70.
- Miln, 1877 = J. Miln, *Fouilles faites à Carnac*, Paris, 1877.
- Pape, 1972 = L. Pape, Rennes antique, in, J. Meyer (éd.), *Histoire de Rennes*, Toulouse, Privat, 1972, 27-64.
- Pape, 1978 = L. Pape, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, Klincksieck, 1978.
- Paulian, 1975 = A. Paulian, Le thème littéraire de l'Océan, *Caesaro-dunum*, 10, 1975, 53-58.
- Pearce, 1978 = S.M. Pearce, *The kingdom of Dumnonia. Studies in history and tradition in Western Britain*, Padstow, Lodenek Press, 1978.
- Petit, 1970 = M. Petit, Sépultures du Bas-Empire à Guer (Morbihan), *Annales de Bretagne*, LXXVII, 1970, 1, 273-278.
- Petit, 1978 = M. Petit, Les sépultures du Bas-Empire de Guer (France, Morbihan), in, M. Fleury, P. Perrin (éds.), *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin*, Paris, 1978, 45-50.
- Reece, 1978 = R. Reece, Bronze coinage in Roman Britain and the Western provinces, AD 330-402, in, *Scripta Normania Romana. Festschrift for J. Sutherland*, Carson and Kraay (éds.), London, Spink's, 1978, p. 124-142.

- Reece, 1975 = R. Reece, Coins and frontiers. Supply and demand, in, *Akten des XI. Internationalen Limeskongress*, Budapest, 1975, 639-646.
- Rivet, 1969 = A.L.F. Rivet (The villas) Social and economic aspects, in, A.L.F. Rivet (éd.), *The Roman villa in Britain*, London, R.K.P., 1969, 173-216.
- Roosens, 1968 = H. Roosens, Laeti, Foederati und andere spätrömische Bevölkerungsniederschläge im belgischen Raum, *Archaeologia Belgica*, 104, 1968, 89-109.
- Roes, 1953 = A. Roes, A travers les collections archéologiques de la Hollande, *Berichten van de Rijkdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek in Nederland*, IV, ii, Déc. 1953, 28-37.
- Sanquer, 1967 = R. Sanquer, Les deux établissements gallo-romains du Questel et du Vuzit en Concarneau. Fouilles de 1966, *Annales de Bretagne*, LXXIV, 1, 1967, 173-188.
- Sanquer, 1971 = R. Sanquer, Chronique d'archéologie antique et médiévale, *B.S.A.F.*, XCVII, 1971, 19-83.
- Sanquer, 1972 = R. Sanquer, Chronique d'archéologie antique et médiévale, *B.S.A.F.*, XCVIII, 1972, 39-107.
- Sanquer, 1973 = R. Sanquer, Circonscription de Bretagne, *Gallia*, 31, 2, 1973, 351-377.
- Sanquer, 1973 A = R. Sanquer, Chronique d'archéologie antique et médiévale, *B.S.A.F.*, CI, 23-78.
- Sanquer, 1976 = R. Sanquer, Chronique d'archéologie antique et médiévale, *B.S.A.F.*, CIV, 1976, 25-69.
- Sanquer, 1977 = R. Sanquer, The castellum at Brest (Finistère), in, D.E. Johnston (éd.), *The Saxon Shore*, London, 1977.
- Sanquer, 1977 A = R. Sanquer, Chronique d'archéologie antique et médiévale, *B.S.A.F.*, CV, 1977, 35-70.
- Sanquer, 1978 = R. Sanquer, Nantes antique, *Archéologie en Bretagne*, 17, 1978, 1-44.
- Sanquer, Cariou, 1969 = R. Sanquer et J. Cariou, La circulation monétaire dans la région de Plouguerneau à l'époque romaine, *Annales de Bretagne*, LXXVI, 1, 1969, 189-213.
- Sanquer, Galliou, 1970 = R. Sanquer, P. Galliou, Le « château » gallo-romain de Keradennec en Saint-Frégant (Finistère), *Annales de Bretagne*, LXXVII, 1, 1970, 163-227.

- Sanquer, Galliou, 1972 = R. Sanquer, P. Galliou, Le « château » gallo-romain de Keradennec en Saint-Frégant (Finistère). Fouilles de 1970 et 1971, *Annales de Bretagne*, LXXIX, 1, 1972, 167-215.
- Sanquer, Galliou, 1972 A = R. Sanquer et P. Galliou, *Garum*, sel et salaisons en Armorique gallo-romaine, *Gallia*, 30, 1972, 198-223.
- Savidan, 1935 = J. Savidan, Fouilles pratiquées au Yaudet en Ploulec'h, *B.S.E.C.D.N.*, LXVII, 1935, 287-295.
- Smith, 1969 = D.J. Smith, The mosaic pavements, in, A.L.F. Rivet (éd.), *The Roman villa in Britain*, London, R.K.P., 1969, 71-125.
- van Berchem, 1952 = D. van Berchem, *L'armée de Dioclétien et la réforme constantinienne*, Paris, Geuthner, 1952.
- van Gansbecke, 1953 = P. van Gansbecke, Les invasions germaniques en Gaule sous le règne de Postumus et le témoignage des monnaies, *Revue Belge de Numismatique*, 98, 1953.
- von Pfeffer, 1953 = W. von Pfeffer, Zur Typologie merovingerzeitlichen Gläser mit Fadenverzierung, *Festschrift des R.G.Z.M.*, 3, 1953, 147-160.
- Werner, 1952 = J. Werner, Opus interrabile an römischen Pferdgeschirr des 1. Jahrhunderts, in, *Festschrift für Rudolf Egger*, Klagenfurt, 1952, Bd. 1, 423-434.
- Werner, 1969 = J. Werner, *Der Lorenzberg bei Epfach. Die spätrömischen und frühmittelalterlichen Anlagen*, München, 1969 (*Münchner Beiträge*, Bd. 8).

ANNEXE

SOLIDI DES IV^e ET V^e SIÈCLES
DÉCOUVERTS EN BRETAGNE

CONSTANTIN (307-337) :

— Beuzec-Cap-Sizun (Finistère) : du Chatellier, 1907, 288.

CONSTANT (337-350) :

— Arradon (Morbihan) : Marseille, 1972, 19.

VALENTINIEN I (364-375) :

— Lampaul-Guimiliau (Finistère) : Denis-Lagarde, Notice sur des monnaies romaines, *Bulletin de la Société académique de Brest*, II, 1861-2, 331-345.

— Saint-Servais (Côtes-du-Nord) : Gaultier du Mottay, 1885, 53.

VALENS (364-378) :

— Buhulien (Côtes-du-Nord) : Gaultier du Mottay, 1885, 273.

— Tremeur (Côtes-du-Nord) : Harmois, Inventaire, p. 8.

GRATIEN (375-383) :

— Lannilis (Finistère) : Denis-Lagarde, *Bulletin de la Société académique de Brest*, 1858-60, 83-5.

— Locmélar (Finistère) : Flagelle, dans *B.S.A.F.*, 1876, 176.

MAXIME (383-388) :

— Plouneventer (Finistère) : du Chatellier, 1907, 78.

— Saint-Pol-de-Léon (Finistère) : de Courcy, 1879-80, 116-7.

FLAVIUS VICTOR (387-8) :

— Plouneventer (Finistère) : du Chatellier, 1907, 78.

HONORIUS (395-423) :

— Plessala (Côtes-du-Nord) : du Mottay, 1885, 538-9.

— Plouneventer (Finistère) : du Chatellier, 1907, 78.

— Scaër (Finistère) : P. Galliou, Un *solidus* découvert à Scaër, *Archéologie en Bretagne*, 9, 1976, 25.

— Bourgneuf (Loire-Atlantique) : *B.S.A.N.L.I.*, I, 40.

CONSTANTIN III (407-411) :

- Bruz (Ille-et-Vilaine) : *B.S.A.I.V.*, I, 1861, 21.

VALENTINIEN III (425-455) :

- Saint-Gilles (Ille-et-Vilaine) : Harscouet de Keravel, *B.S.A.I.V.*, XVIII, 1888, p. xii.
- Tinténiac (Ille-et-Vilaine) : A. Anne-Duportal, Hédé, *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1837, 232.
- Esquibien (Finistère) : P. Merlat, Notices de numismatique romaine, *Annales de Bretagne*, LXIV, 1, 1957, 115.
- Nantes (plusieurs dans la Loire) : Lisle de Dreneuc, *Catalogue du musée archéologique de Nantes*, Nantes, 1903, 55.

JULIUS NEPOS (474-475) :

- Plesidy (Côtes-du-Nord) : Harmois, Inventaire... Arrondissement de Guingamp, *B.S.E.C.D.N.*, XLVIII, 1910, 128.

ZENON (474-491) :

- Plesidy (Côtes-du-Nord) : Harmois, 1910, 128.
- Mael-Pestivien (Côtes-du-Nord) : Harmois, 1910, 135.
- Sainte-Marie-de-Pornic (Loire-Atlantique) : *B.S.A.N.L.I.*, I, 381.

VALENTINIEN I, II ou III :

- Le Gerno (Morbihan) : Marsille, 1972, 10.
- Le Palais (Morbihan) : Marsille, 1972, 29.
- Elven (Morbihan) : Marsille, 1972, 21.
- Morlaix (environs de) : du Chatellier, 1907, 84.
- Guérande (Loire-Atlantique) : Maître, *B.S.A.N.L.I.*, 1889.